



RAPPORT DE GESTION

EXERCICE 2012

Sommaire

1.1	Faits marquants de l'exercice 2012	3
1.2	Déroulement de l'exercice	3
1.3	Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice	8
1.4	Conventions et engagements réglementés	8
1.5	Responsabilité sociétale de l'entreprise	8
1.6	Informations sur le capital	34
1.7	Dépenses non déductibles fiscalement	38
1.8	Sanctions pour pratiques anticoncurrentielles	38
1.9	Frais de recherche et de développement	38
1.10	Perspectives 2013	38
1.11	Observations du Comité d'Entreprise	38

1.1 Faits marquants de l'exercice 2012

1.1.1 Croissance externe

Acquisitions

- Avril 2012 :

M+ MATERIAUX a procédé au rachat de 100 % des titres des ETS LIGNIERES.

- Mai 2012 :

MATERIAUX SIMC a acquis 100 % du capital de MATERIAUX ET BOIS ALPINS.

- Juillet 2012 :

DORAS a acquis 100 % du capital de CLAUDE MATERIAUX.

Créations

- Décembre 2012 :

LA BOITE A OUTILS a souscrit au capital de la SCI IMMOBILIERE FONTAINE à hauteur de 50 %.

Modifications significatives du périmètre

- Janvier 2012 :

SAMSE a augmenté sa participation dans le capital de SWEETAIR FRANCE qui est passée de 49,99 % à 80 %.

- Février et Mars 2012 :

A la suite de mouvements de titres, la participation de LA BOITE A OUTILS dans le capital de DES IDEES et de TC-HP a été portée à 100 % ; la quote-part détenue par SAMSE dans le capital de REMAT et de F.D.E. est également portée à 100 %.

- Octobre 2012 :

La quote-part de capital détenue par CHRISTAUD dans le capital de CELESTIN MATERIAUX est passée de 95,76 % à 95,51 % et celle de SAMSE dans le capital de CHRISTAUD de 90,37 % à 89,80 %.

1.1.2 Réorganisation du périmètre

Dans le cadre de la restructuration interne, dix opérations ont été réalisées :

- Janvier 2012 :

Fusions absorptions de :

EXPOTEO par SAMSE, de DES IDEES et de BRICOLAGE BOIS DU VERNE par LA BOITE A OUTILS, de PLATTARD NEGOCE DROME ARDECHE par PLATTARD NEGOCE.

Transmissions Universelles de Patrimoine de :

FRANCHEVILLE MATERIAUX à SAMSE, de TS HABITAT à LA BOITE A OUTILS, de SOVIME FERMETURES à REMAT, de CPSB à GAMAG, d'ORNANS MATERIAUX et ETS PLOTON à DORAS.

1.2 Déroulement de l'exercice

1.2.1 Activité du Groupe

Extrait du compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	2012	2011	2010	% sur 1 an	% sur 2 ans
Chiffre d'affaires	1 138,0	1 141,5	976,6	-0,3	16,5
Résultat opérationnel courant	47,5	54,4	40,4	-12,7	17,6
Résultat opérationnel	48,2	55,5	43,6	-13,2	10,6
Résultat financier	-1,8	-2,7	-2,0	-33,3	-10,0
Charge d'impôt	14,6	17,5	13,9	-16,6	5,0
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	2,5	2,5	3,7	0,0	-32,4
Résultat net des sociétés intégrées	34,3	37,8	31,5	-9,3	8,9
Dont part attribuable aux actionnaires de SAMSE	30,8	33,1	27,3	-6,9	12,8

1 - Chiffre d'affaires

Dans un contexte difficile, le Groupe affiche en 2012 une bonne résistance de son volume d'activité avec un chiffre d'affaires de 1 138 M€, stable par rapport à celui de l'année 2011 (- 0,3 %).

Le chiffre d'affaires de l'activité négoce atteint 939,5 M€, en légère baisse de 1,3 % par rapport à

l'an dernier. L'activité a notamment été impactée sur le premier semestre par des conditions climatiques défavorables mais a fait preuve par la suite d'un maintien satisfaisant.

Le chiffre d'affaires de l'activité bricolage atteint 198,5 M€, en augmentation de 4,6 %. Dans un marché atone, les enseignes du Groupe ont fait preuve d'un très bon dynamisme commercial.

Répartition du chiffre d'affaires par activité

(en millions d'euros)	2012	2011	2010	% sur 1 an	% sur 2 ans
Négoce	939,5	951,7	806,6	-1,3	16,5
Bricolage	198,5	189,8	169,9	4,6	16,8
Total Groupe	1 138,0	1 141,5	976,6	-0,3	16,5

2 - Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant se situe à 47,5 M€ et enregistre une baisse de 12,6 %.

Cette diminution s'explique notamment par la difficulté d'adapter les organisations à la volatilité importante du volume d'affaires ressentie au long de l'année 2012 et par les conditions climatiques défavorables.

Le Groupe affiche en effet une volonté forte de profiter du rebond attendu de l'activité dès que les conditions de marché seront de nouveau favorables.

3 - Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel se situe à 48,2 M€ en retrait de 13,2 %. Il intègre notamment des plus-values immobilières pour un montant de 0,6 M€.

4 - Résultat financier

Le résultat financier représente une charge de 1,8 M€, en forte baisse de 0,9 M€ par rapport à 2011, en raison principalement de la diminution

importante du coût de l'endettement (taux financiers historiquement très faibles).

5 - Impôt sur le résultat

La charge d'impôt ressort à 14,6 M€ contre 17,5 M€ l'année précédente. Le taux de l'impôt facial du Groupe s'élève à 31,4 %.

6 - Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence représente un montant de 2,5 M€.

7 - Résultat net des sociétés intégrées

Le résultat net des sociétés intégrées ressort à 34,3 M€ soit une diminution de 9,1 % par rapport à l'année précédente.

8 - Résultat net des sociétés intégrées dont part attribuable aux actionnaires de SAMSE

La part de résultat revenant au Groupe s'élève à 30,8 M€ contre 33,1 M€ l'an dernier, soit une baisse de 6,9 %.

1.2.2 Flux financiers

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'endettement net sur les trois derniers exercices :

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
Dettes financières non courantes	122,4	123,7	112,1
Dettes financières courantes (hors concours bancaire)	55,7	54,0	50,9
Trésorerie nette	-15,5	-12,8	-12,0
Endettement net	162,6	164,9	151,0

1.2.3 Flux d'investissement

(en K€)	2012	2011	2010
Investissements réalisés par SAMSE			
Investissements opérationnels			
Immobilisations incorporelles	982	741	941
Terrains et constructions	7 623	2 549	5 985
Matériels et outillages	1 421	1 695	699
Installations et agencements mobiliers	1 180	977	565
Matériels de transport	4 717	4 950	1 718
Matériel de bureau, informatique et mobilier	440	846	373
Total	16 363	11 758	10 281
Investissements financiers			
SAS F.D.E. (GROUPE M +)	3 701	402	-
SAS SWEETAIR FRANCE	294	-	1 365
SA REMAT	6	-	17
SAS LA BOITE A OUTILS	-	2 611	32
SAS BTP DISTRIBUTION	-	923	-
SAS GAMAG	-	718	-
SAS ZANON TRANSPORTS	-	663	-
SA FRANCHEVILLE MATERIAUX	-	240	-
SA CHRISTAUD	-	19	239
SAS M.C.D.	-	10	-
SAS ETS RENE DE VEYLE	-	1	-
SARL EPPS	-	1	-
SAS TARARE MATERIAUX	-	-	250
SAS SAMSE SOLAIRE	-	-	50
Total	4 001	5 588	1 953
Investissements SAMSE société mère	20 364	17 346	12 234
Investissements réalisés par les filiales *			
SA DORAS	9 100	8 450	7 436
SAS LA BOITE A OUTILS	9 006	13 076	11 706
SAS DEDB REMIREMONT	1 176	-	-
SAS M+ MATERIAUX	1 169	527	512
SA CHRISTAUD	964	55	156
SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS	553	391	498
SARL EPPS	539	-	-
SAS CELESTIN MATERIAUX	474	147	22
SAS GAMAG	373	257	-
SAS BLANC MATERIAUX	212	39	30
SAS BOIS MAURIS ODDOS	117	1 189	64
SAS COMPTOIR FROMENT	116	89	52
SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES	49	25	-
SA REMAT	39	73	393
SAS TS HABITAT	-	3 472	-
SAS BTP DISTRIBUTION	-	562	-
SAS DES IDEES	-	519	9
SAS BOURG MATERIAUX	-	37	68
SA FRANCHEVILLE MATERIAUX	-	8	15
SAS EXPOTEO	-	5	6
AUTRES	616	202	280
Investissements filiales	24 503	29 123	21 247
Investissements Groupe	44 867	46 469	33 481

* Les investissements réalisés par les filiales comprennent les investissements opérationnels et financiers.

1.2.4 Activité de SAMSE

Extrait du compte de résultat (données sociales)

(en millions d'euros)	2012	2011	2010	% sur 1 an	% sur 2 ans
Chiffre d'affaires	486,0	482,8	423,2	0,7	14,8
Résultat d'exploitation	16,4	21,3	14,6	-23,0	12,3
Résultat financier	8,5	4,7	7,5	80,9	13,3
Résultat exceptionnel	-0,6	0,2	1,2	-400,0	-150,0
Participation	0,6	1,1	1,0	-45,5	-40,0
Impôt sur le résultat	5,5	7,0	4,9	-21,4	12,2
Résultat net	18,2	18,1	17,4	0,6	4,6

Le chiffre d'affaires réalisé par SAMSE sur l'exercice 2012 s'élève à 486 M€ contre 482,8 M€ en 2011, ce qui représente une hausse de 0,7 %.

Le résultat d'exploitation diminue, passant de 21,3 M€ à 16,4 M€, soit une baisse de 23 % : les produits d'exploitation se situent à 499,5 M€ et les charges à 483,1 M€.

Le résultat financier, constitué principalement de dividendes en provenance des filiales, est en hausse par rapport à 2011.

Le résultat exceptionnel qui était positif de 0,2 M€ en 2011 ressort en négatif de 0,6 M€ pour l'exercice.

Après une participation des salariés de 0,6 M€ et un impôt sur les bénéfices de 5,5 M€, le résultat net s'établit à 18 194 601,31 €, en hausse de 0,4 % par rapport au résultat 2011.

Informations sur les délais de paiement

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al 1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

La décomposition de la dette fournisseurs au 31 décembre 2012 est la suivante :

Dette fournisseurs (en K€)			
Echu	30 jours	45 jours	> 45 jours
-366	34 393	16 558	983

La décomposition de la dette fournisseurs au 31 décembre 2011 est la suivante :

Dette fournisseurs (en K€)				
Echu	30 jours	45 jours	50 jours	> 50 jours
333	32 433	4 804	15 296	1 309

1.2.5 Activité et résultats des principales filiales opérationnelles (en K€)

(Données sociales)

Sociétés	Chiffre d'affaires			Résultat d'exploitation		
	2012	2011	% variation	2012	2011	% variation
SAS LA BOITE A OUTILS	192 119	172 972	11,07	8 264	7 715	7,12
SA CHRISTAUD	23 049	24 008	-3,99	1 251	1 950	-35,85
SA REMAT	8 325	8 204	1,47	-76	396	-119,19
SAS BOIS MAURIS ODDOS	27 971	26 148	6,97	1 699	1 481	14,72
SAS CELESTIN MATERIAUX	19 264	16 641	15,76	1 241	1 226	1,22
SAS BLANC MATERIAUX	5 999	5 810	3,25	509	721	-29,40
SAS BTP DISTRIBUTION	27 247	26 376	3,30	1 044	886	17,83
SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS	55 854	58 198	-4,03	4 551	5 225	-12,90
SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES	4 712	4 331	8,80	401	323	24,15
SAS M+ MATERIAUX	88 676	87 632	1,19	2 939	3 039	-3,29
SA DORAS	221 585	222 000	-0,19	5 919	7 200	-17,79
SAS OUTIMAT B.T.P.	2 566	2 839	-9,62	136	138	-1,45
SAS ETS ROGER CLEAU	20 657	20 334	1,59	1 025	1 050	-2,38
SAS BOURG MATERIAUX	13 125	12 332	6,43	440	393	11,96
SAS MAT APPRO	5 086	5 083	0,06	132	190	-30,53
SAS ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT	14 375	12 945	11,05	1 434	944	51,91
SAS COMPTOIR FROMENT	14 397	13 382	7,58	1 248	1 078	15,77
SAS MATERIAUX SIMC	129 791	125 341	3,55	3 558	3 781	-5,90
SAS DEGUERRY SAMSE	6 594	7 231	-8,81	377	504	-25,20
SAS RG BRICOLAGE	11 208	9 573	17,08	1 371	953	43,86
SARL LEADER CARRELAGES	3 972	3 936	0,91	342	310	10,32
SAS DIDIER	13 716	14 787	-7,24	212	400	-47,00
SAS PLATTARD NEGOCE	75 968	71 977	5,54	2 392	2 978	-19,68
SAS SWEETAIR FRANCE	6 389	4 856	31,57	-327	-1 702	80,79
SAS GAMAG	25 441	32 730	-22,27	-481	-882	45,46
SAS TARARE MATERIAUX	1 203	807	49,07	-147	-223	34,08
SAS ZANON TRANSPORTS	10 611	10 366	2,36	605	745	-18,79
SAS CLAUDE MATERIAUX *	4 928	-	-	233	-	-
SAS LIGNIERES *	2 022	-	-	-793	-	-

* Entrée dans le périmètre du Groupe en 2012

(Données sociales)

Sociétés	Résultat courant			Résultat net		
	2012	2011	% variation	2012	2011	% variation
SAS LA BOITE A OUTILS	7 888	7 545	4,55	4 904	4 316	13,62
SA CHRISTAUD	1 905	2 530	-24,70	1 498	1 968	-23,88
SA REMAT	-151	-432	65,05	-236	558	-142,29
SAS BOIS MAURIS ODDOS	1 708	1 540	10,91	1 097	956	14,75
SAS CELESTIN MATERIAUX	1 247	1 239	0,65	987	813	21,40
SAS BLANC MATERIAUX	474	690	-31,30	291	452	-35,62
SAS BTP DISTRIBUTION	997	904	10,29	667	607	9,88
SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS	4 510	5 077	-11,17	2 995	3 355	-10,73
SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES	412	331	24,47	285	219	30,14
SAS M+ MATERIAUX	2 678	2 703	-0,92	2 221	2 395	-7,27
SA DORAS	7 503	7 900	-5,03	4 540	5 990	-24,21
SAS OUTIMAT B.T.P.	137	141	-2,84	90	94	-4,26
SAS ETS ROGER CLEAU	1 158	1 209	-4,22	720	731	-1,50
SAS BOURG MATERIAUX	405	360	12,50	269	315	-14,60
SAS MAT APPRO	133	190	-30,00	88	125	-29,60
SAS ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT	1 438	947	51,85	850	559	52,06
SAS COMPTOIR FROMENT	1 240	1 061	16,87	721	670	7,61
SAS MATERIAUX SIMC	3 239	3 431	-5,60	2 072	2 025	2,32
SAS DEGUERRY SAMSE	392	505	-22,38	299	389	-23,14
SAS RG BRICOLAGE	1 379	959	43,80	915	641	42,75
SARL LEADER CARRELAGES	374	340	10,00	272	230	18,26
SAS DIDIER	198	383	-48,30	171	283	-39,58
SAS PLATTARD NEGOCE	2 740	3 150	-13,02	1 508	1 833	-17,73
SAS SWEETAIR FRANCE	-305	-1 680	81,85	-336	-1 319	74,53
SAS GAMAG	-605	-4 268	85,82	-1 014	-4 182	75,75
SAS TARARE MATERIAUX	-161	-230	30,00	-161	-235	31,49
SAS ZANON TRANSPORTS	651	791	-17,70	409	446	-8,30
SAS CLAUDE MATERIAUX *	209	-	-	136	-	-
SAS LIGNIERES *	-796	-	-	-749	-	-

* Entrée dans le périmètre du Groupe en 2012

1.3 Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice

En date du 1^{er} janvier 2013, F.D.E. a été absorbée par M+ MATERIAUX.

Le 30 janvier 2013 les SCI SAÛNE et LE MAS ont été dissoutes.

En date du 1^{er} février 2013, M+ MATERIAUX a acquis 100 % du capital d'ISO-NEG.

A la même date, M+ MATERIAUX a fait l'acquisition de neuf fonds de commerce appartenant à VM DISTRIBUTION.

1.4 Conventions et engagements réglementés

Les conventions et engagements réglementés conclus et/ou poursuivis au cours de l'exercice 2012

sont mentionnés dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes.

1.5 Responsabilité sociétale de l'entreprise

L'histoire du Groupe qui s'est écrite depuis 1920 avec les rachats de sociétés, les prises de participation et des apports-fusions, rapproche la société SAMSE de son centenaire. Elle s'est aussi écrite avec des hommes et des femmes : de vingt neuf collaborateurs en 1933, le Groupe a dépassé les quatre mille collaborateurs en 2009. Certaines filiales ont une histoire plus ancienne qui constitue une de leur caractéristique et un de leurs atouts. Ces exemples vont guider le Groupe vers la pérennité et la durabilité bénéfiques pour ses enjeux et ses engagements sociaux, environnementaux et sociétaux.

Les Enjeux

Les enjeux sociaux

La gestion des ressources humaines du Groupe était jusqu'à présent très décentralisée.

Depuis 2011, une Directrice des Ressources Humaines a été recrutée accompagnée d'un Responsable Ressources Humaines pour l'activité bricolage par le biais de la promotion interne. La Direction des Ressources Humaines a pour mission de développer le capital humain du Groupe pour accroître la qualité de service auprès des clients. Sur ses domaines d'expertise, elle assure une fonction support et conseil auprès des managers sur site.

Une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) a été mise en place récemment et a donné lieu à la création de plusieurs outils : fiches métiers, grille de compétences techniques et support d'entretien annuel. La GPEC est indispensable à la compétitivité du Groupe mais aussi à l'employabilité de ses collaborateurs.

Les enjeux de demain portent sur la garantie de la santé et de la sécurité dans le cadre du travail, sur la qualité de vie au travail en termes d'emploi et d'insertion professionnelle.

Les enjeux environnementaux

Le Groupe est particulièrement concerné par les objectifs du Grenelle de l'Environnement en ce qui concerne l'habitat durable, en tant que distributeur de matériaux de construction :

- en 2013, les nouveaux bâtiments d'habitation et tertiaires doivent être construits selon la norme BBC (Bâtiment Basse Consommation),
- en 2020, ils seront tous à énergie positive (ils produiront plus d'énergie qu'ils n'en consomment),
- chacun devra réduire ses consommations d'énergie,
- les énergies renouvelables devront être développées : porter à 23 % la part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie d'ici 2020.

Les activités de négoce et de bricolage du Groupe le mettent en première ligne pour proposer des solutions répondant à ces objectifs.

Il se doit également d'appliquer ces objectifs dans sa gestion d'entreprise. Pour concrétiser son engagement en faveur de la préservation des ressources naturelles et afin de limiter sa pollution, le Groupe SAMSE a signé en 2009 le Plan Climat Local de l'agglomération grenobloise, aujourd'hui transformé en Plan Air Climat.

Les enjeux économiques

Le Groupe SAMSE est aujourd'hui un des leaders sur le marché du négoce de matériaux de construction sur toute la moitié Est de la France.

L'objectif du Groupe dans les années à venir, est de conserver sa place, mais aussi de se développer progressivement sur le plan national.

Dans cette optique et concernant l'activité bricolage, un partenariat entre les sociétés LA BOITE A OUTILS et MR BRICOLAGE a été mis en place en 2011 sous l'enseigne «L'ENTREPÔT DU BRICOLAGE».

L'atout du Groupe reste cependant le service de proximité. Il veille donc à conserver sa dimension humaine et à développer la qualité du service et la connaissance des produits. Aujourd'hui, les attentes des clients du Groupe sont grandes :

- Dans l'activité négoce : il existe de plus en plus de normes : constructions BBC, RT 2012, etc..... auxquelles sont directement soumis les clients du Groupe. Il faut donc suivre la législation et proposer les produits et services adaptés.
- Dans l'activité bricolage : les besoins des consommateurs évoluent, il faut donc s'adapter et être réactif : produits «écologiques», engouement pour le «faire soi-même»....

L'un des objectifs des années à venir est de privilégier, dans la mesure du possible, les produits européens et de limiter les impacts d'outillages électroportatifs.

Le Groupe doit pouvoir répondre aux appels d'offres des collectivités publiques et être capable de remporter des marchés publics de fournitures de

matériaux, en apportant des réponses sur les données environnementales.

Les enjeux sociétaux

Les activités du Groupe SAMSE ont un impact positif sur ses territoires d'implantation au niveau économique et social. Elles créent des emplois et contribuent au développement de projets associatifs locaux. Dans le cadre de sa croissance externe, le Groupe s'attache à conserver les sites en activité et à préserver l'emploi. Il participe au développement de l'offre commerciale qui stimule l'attractivité d'une zone territoriale existante ou en devenir.

Le Groupe se doit de maintenir et développer le tissu économique local, de favoriser et renforcer sa collaboration avec des fournisseurs et prestataires locaux.

Il entretient des relations sereines avec les organismes intéressés par l'activité de l'entreprise, tels que les associations de consommateurs ou de défense de l'environnement. Il n'a pas été condamné à des sanctions ou à verser d'amendes pour non respect des législations et des réglementations en matière d'environnement de manière générale et dans le domaine des transports en particulier. Le contrôle interne effectué au sein du Groupe permet de prévenir les risques de fraude et de contrôler les règles de bonnes pratiques qui s'appliquent dans toutes les activités exercées.

Les cadeaux donnés par les fournisseurs ou prestataires sont collectés pour être offerts lors d'une loterie annuelle, à l'ensemble des collaborateurs. Lors d'un challenge, un fournisseur n'est pas autorisé à remettre directement des cadeaux ou tout autre type de rémunération à l'un des collaborateurs. Chaque challenge doit être validé par la Direction et ensuite rétribué au gagnant via des chèques cadeaux. Toute vente directe à prix avantageux entre un fournisseur et un collaborateur doit faire l'objet d'une facture en vue d'une meilleure traçabilité.

Le Groupe n'a fait l'objet d'aucune injonction ou sanction pécuniaire pour des pratiques anticoncurrentielles (chapitre 3.12 du Document de Référence).

Le Groupe concrétise ses engagements par des actions de partenariat, de sponsoring et de mécénat. Il se tient proche de l'ensemble de ses actionnaires en termes de communication et de transparence. Dans un souci de respect des parties prenantes, il veille à apporter une information rigoureuse et régulière à l'ensemble de ses actionnaires (l'organigramme figure au chapitre 1.3 du Document de Référence).

Le site internet <http://www.groupe-samse.fr> présente l'activité du Groupe, sa stratégie et toutes ses actualités. Un collaborateur assure les relations avec l'ensemble des actionnaires et les organismes financiers. Des réunions de présentation pour l'ensemble des acteurs du marché sont organisées deux fois par an au moment de l'annonce des résultats semestriels et annuels.

En 1968, à l'initiative du Comité d'Entreprise, la première prime de participation est attribuée en actions SAMSE : c'est le début de l'actionnariat salarié devenu, depuis, l'un des piliers de l'indépendance du Groupe. Les Plans d'Epargne Groupe offrent aux collaborateurs la possibilité de devenir

actionnaires de la société DUMONT INVESTISSEMENT (holding de la société SAMSE) en épargnant dans des conditions avantageuses. Les salariés actionnaires sont représentés par un administrateur au Conseil d'Administration de DUMONT INVESTISSEMENT ce qui leur permet d'être associés aux décisions stratégiques.

Le Groupe, dans les années à venir, se doit de conserver ses approches relationnelles pour les pérenniser et les ancrer dans sa culture car chaque partie prenante a un rôle à tenir auprès de lui. C'est pourquoi, en 2013, le Groupe envisage de réaliser une cartographie de ses parties prenantes et va collecter leurs attentes.

En 2011, le Groupe a rédigé son premier rapport RSE avec pour objectif d'impulser une véritable démarche dans ce domaine. En avril 2012, la charte RSE a été rédigée et communiquée à l'ensemble des sociétés du Groupe, portée par sa Direction sur les trois volets de la responsabilité de l'entreprise. En 2013, son déploiement auprès des collaborateurs sera le nouvel objectif, par le biais d'une communication interne.

Charte RSE du Groupe SAMSE

R pour Respect de l'humain

Valoriser les femmes et les hommes de l'entreprise : dialogue, partage et écoute.

Reconnaître et développer les talents : formation, promotion interne, insertion et management de proximité.

Promouvoir l'égalité des chances et prévenir toutes les formes de discrimination : valoriser la diversité des parcours, de culture et d'origine (notamment en faveur des catégories ayant un accès à l'emploi plus difficile : jeunes, seniors, handicapés).

S pour Sauvegarde de l'environnement

Préserver l'environnement dans nos activités : réduire nos consommations, minimiser les impacts environnementaux dans nos constructions.

S'engager dans une stratégie Bilan Carbone et sensibiliser nos collaborateurs aux enjeux environnementaux.

Promouvoir la responsabilité sociétale de nos fournisseurs et sous-traitants : achats écologiques, respect du droit du travail chez nos fournisseurs.

E pour entreprise Engagée

Respecter les intérêts de nos clients : être novateur pour répondre aux attentes de nos clients en partenariat avec nos fournisseurs, locaux de préférence.

Adopter une démarche d'entreprise citoyenne : soutenir des projets humanitaires ou associatifs en impliquant les salariés.

Développer l'engagement sociétal : contribuer au développement humain et économique des régions où le Groupe est présent.

«Pour l'ensemble de ces points, notre stratégie sera toujours de privilégier la vision et le développement à long terme, plutôt que le résultat à court terme»

Olivier Malfait
Président du Directoire SAMSE

François Bériot
Vice-Président du Directoire SAMSE

Les Engagements

R pour Respect de l'humain

Valoriser les femmes et les hommes de l'entreprise

Dialogue, partage et écoute.

Le Groupe SAMSE accorde une attention particulière à la réussite professionnelle ainsi qu'à l'épanouissement de chaque collaborateur.

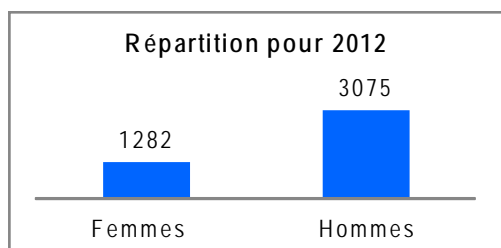
Un très grand nombre de collaborateurs bénéficie d'une rémunération liée à la performance avec des bonus adaptés aux fonctions exercées. Les collaborateurs sont tous des actionnaires du Groupe.

Effectifs

L'effectif total du Groupe au 31 décembre 2012 est de 4 357 collaborateurs, hors participations minoritaires.

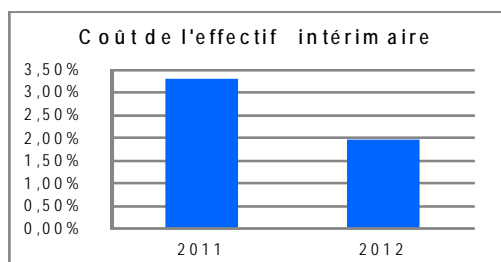
Répartition hommes/femmes

Les femmes représentent 29,42 % des effectifs contractuels au 31 décembre 2012, ce qui reste stable par rapport à l'année 2011 (29,40 %). La répartition des collaborateurs par sexe se présente comme suit :

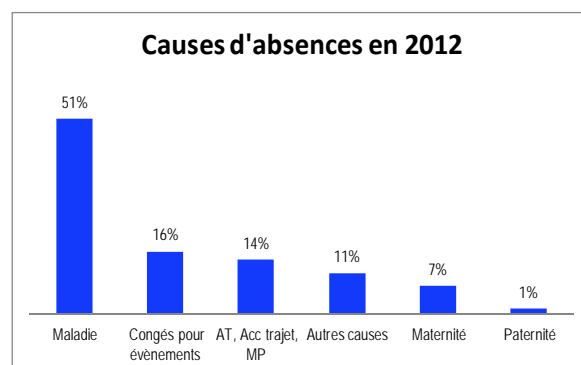


Contrats de travail

Les embauches en CDI sont privilégiées. La durabilité du Groupe et la pérennité des postes permettent aux collaborateurs une stabilité dans leur vie familiale. Les CDD concernent les remplacements ou des surcroûts temporaires d'activité (importants en été en zone de montagne). Le coût de l'effectif intérimaire sur les deux dernières années par rapport aux charges de personnel (hors charges sociales) du Groupe est le suivant :



Le recours au travail intérimaire reste exceptionnel et orienté sur les remplacements en cas d'absence de collaborateurs. En 2012, les causes d'absences se répartissent comme suit :



Les rémunérations et l'égalité professionnelle hommes/femmes

Les rémunérations et les charges salariales

Année	2011	2012
Pourcentage chiffre d'affaires	14,20%	14,83%
Montant global K€	161 971	168 786
Dont charges salariales K€	45 385	46 662

Les compléments de rémunérations

Ils sont détaillés au paragraphe 3.7.4 du Document de Référence.

L'égalité professionnelle hommes/femmes

Suite à l'étude commencée en 2011 sur les rémunérations comparées des femmes et des hommes. Le Groupe a signé en 2012 un accord sur l'égalité professionnelle des hommes et des femmes avec les représentants du personnel.

Le Groupe a une politique de non discrimination salariale lors de l'embauche. Quelques soient les catégories professionnelles, les modalités de gestion des rémunérations et d'évaluation de la valeur ajoutée individuelle, sont identiques pour les femmes et les hommes. Il en est de même pour l'accès à la formation.

Les relations sociales

Les relations avec les partenaires sociaux et les accords collectifs

Le Groupe entretient un dialogue constructif avec les représentants des collaborateurs : transparence, concertation et écoute. Ceci lui permet d'avoir un climat social sain.

Des réunions avec les représentants du personnel ont permis la signature d'accords collectifs : accord sur la qualité de vie au travail et la prévention du stress et des risques psychosociaux qui couvre de nombreux volets : renforcement des outils RH et métiers, accompagnement managérial, amélioration des moyens de communication, accord sur la prime de partage des profits, accord sur l'égalité professionnelle des hommes et des femmes.

L'activité des agences SAMSE et DORAS est décentralisée en Comités d'Etablissements départementaux, présidés par les Directeurs de Région. Les Comités d'Etablissements nomment leurs représentants au Comité Central d'Entreprise (CCE). FO et CGT-FO constituent la représentation syndicale au sein des UES (Unité Economique et Sociale) SAMSE, CFE-CGC, FO et CFDT constituent la représentation syndicale au sein de l'UES DORAS. L'UES F.D.E. comprenant M+ MATERIAUX a un seul Comité d'Entreprise et pas de représentation syndicale.

L'activité bricolage, du fait de sa taille et de l'autonomie des régions, est organisée en Comités d'Etablissements régionaux présidés par les Directeurs de Région. L'UES LA BOITE A OUTILS a aussi un CCE. CFTC et CGT-FO constituent la représentation syndicale au sein de l'UES LA BOITE A OUTILS.

[Les dispositifs d'information du personnel](#)

Le Groupe accorde une grande importance au partage de l'information. De multiples canaux d'information sont largement utilisés, comme les quatre journaux internes, les réunions d'agences ou de services, les entretiens annuels individuels, l'intranet du Groupe «Planet», les réunions avec les représentants du personnel.

Afin d'améliorer la communication par l'usage du téléphone et des e-mails, le Groupe a diffusé en 2012, une Charte de bonnes pratiques à l'attention de tous les collaborateurs.

[L'accompagnement des collaborateurs](#)

Pour aller plus loin dans la démarche de favorisation de la qualité de vie au travail, le Groupe a signé un accord avec les partenaires sociaux sur ce sujet et a décidé de mettre en place, un dispositif d'assistance, en 2012 : «Besoin d'en parler» avec une coach interne, ayant un numéro de téléphone et une adresse mail dédiés.

Ce dispositif confidentiel d'alerte et de conseil permet au collaborateur qui le souhaite d'exprimer un souci, de solliciter un contact, un conseil,

d'alerter pour lui ou un collègue. Particulièrement attaché à la qualité de vie au travail, le Groupe SAMSE affirme et porte l'importance de la dimension humaine dans les relations au travail en mettant en place ce dispositif.

Depuis 2007, une praticienne «coach et team» œuvre au sein du Groupe pour développer la performance, l'autonomie, la responsabilisation et le potentiel de la personne ou de l'équipe accompagnée. Après réalisation d'un diagnostic, les différents accompagnements sont adaptés aux besoins et attentes.

[L'amélioration des conditions de travail](#)

En 2012, un groupe composé d'une quinzaine de collaborateurs de la société LA BOITE A OUTILS, a travaillé sur le projet de caisse EVA (Encaissement à Valeur Ajoutée). Il est ressorti des premières réunions un prototype de meuble de caisse ergonomique élaboré pour et avec les hôtesses de caisse afin que ce meuble puisse améliorer leur travail quotidien et en diminuer la pénibilité.

Le test au magasin d'Echirolles (38) a permis de recevoir l'agrément de celles-ci, la validation de la CARSAT et de valider ce nouveau modèle qui sera installé dans les magasins dès 2013.

La plateforme de Brézins (38) a participé à des échanges constructifs relatifs aux matériels et aux engins utilisés qui ont permis d'observer en fonctionnement certains chariots utilisés dans d'autres dépôts logistiques. Dans ce cadre, un engin élévateur va être testé en 2013. Il est spécialement conçu pour aider à la préhension de produits lourds ; le chariot ECOPICK est susceptible d'apporter une assistance à la manutention des produits de la gamme carrelage pour tous les collaborateurs qui sont chargés de cette manutention.

Cette plateforme a également mis en place cinq portes sectionnelles «flash» pour faire des économies importantes de chauffage. Elles apportent également un plus grand confort de travail aux collaborateurs qui sont moins exposés aux courants d'air.

Pour prévenir la maladie du canal carpien, cent soixante dix repose-poignets pour l'utilisation des souris d'ordinateur ont été distribués en 2012 par le CHSCT, aux collaborateurs du siège social SAMSE-LA BOITE A OUTILS de Grenoble (38), des bureaux et de la plateforme de Brézins (38).

L'hygiène et la sécurité au travail

Un état des lieux de la pénibilité au travail a été effectué ; moins de 50 % des collaborateurs du Groupe travaillent sur des postes pénibles.

Le Groupe continue d'œuvrer pour l'amélioration de l'hygiène et la sécurité au travail grâce à :

- Un investissement dans la formation des collaborateurs. L'intégralité des caristes, chauffeurs, grutiers, conducteurs de nacelles élévatrices, est formée aux règles de sécurité et de prévention et les renouvellements d'habilitation sont effectués régulièrement. Malgré cette politique de prévention, un taux très élevé d'accidents du travail demeure sur les activités de magasinage.

- Un responsable sécurité en central ainsi que sept animateurs sécurité sur le terrain (cinq pour l'activité négoce et deux pour le bricolage) viennent en appui des managers pour la prévention et la mise en place d'actions. Un troisième animateur sécurité pour l'activité bricolage et un sixième animateur sécurité «Grand Sud», pour le négoce, vont renforcer l'équipe en 2013.

Dans les établissements appelés à recevoir un public très varié, la prévention est organisée avec la mise en place de plans de circulation pour les collaborateurs, les clients (professionnels et particuliers), les fournisseurs, les transporteurs et livreurs. Les documents uniques de sécurité sont mis à jour. Les Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), dans les établissements de plus de cinquante collaborateurs, appuient cette démarche de prévention. Régulièrement, les acteurs sécurité du Groupe mènent des exercices d'évacuation et les collaborateurs volontaires sont formés aux risques incendie et au secourisme au travail.

Un poste de moniteur transport sécurité, dans l'activité négoce, a été créé en 2012 ; son recrutement a été réalisé en interne. Il a en charge d'aider les nouveaux chauffeurs à appréhender les règles de fonctionnement de la conduite, de les sensibiliser à l'approche sécurité pour le transport, le grutage, la livraison et à se familiariser dans la communication avec le client sur le terrain.

Pour le site de la plateforme Brézins (38), un animateur sécurité, qui est également en charge de la formation interne, dispose des habilitations pour assurer les formations suivantes :

- autorisations de conduite (Cat 1, 3, 5, Nacelle, K20) ;

- formations Gestes et Postures, le magasinage en sécurité ;

- formations SST et recyclage (vingt sept des collaborateurs sont SST, soit environ 22 % de l'effectif) ;

- formations risques chimiques.

Une part importante du budget formation est consacrée à la mise en place de ces formations internes. Tous les opérateurs ont bénéficié de la formation «gestes et postures le magasinage en sécurité» et de recyclages réguliers. Beaucoup d'entre eux ont suivi cette formation dans le cadre de leur parcours d'intégration, au moment de leur embauche.

Cet animateur sécurité est chargé d'établir un «diagnostic sécurité». Lorsqu'un accident du travail survient sur le site de la plateforme de Brézins (38), il donne lieu à une analyse approfondie, en présence d'un membre du CHSCT, afin d'établir clairement les circonstances de l'accident et de mettre en place, le cas échéant, des actions correctives pour éviter que l'incident ne se reproduise.

Les données accident du travail et maladies professionnelles ne sont pas disponibles de manière consolidée.

Il participe actuellement à une session d'ateliers de travail, relatif à la santé et la sécurité au travail. Cet atelier de travail, le CLUSTER LOGISTIQUE, a été initié par la CARSAT et réunit environ vingt six entreprises de la logistique, implantées dans le bassin rhônalpin. Des rencontres et ateliers de travail se tiennent à la fréquence de six réunions par an. Ces rencontres se font dans le but d'améliorer les processus de la chaîne logistique. Ce travail collectif doit permettre de définir une charte des bonnes pratiques dans le domaine de la logistique.

Reconnaître et développer les talents

Formation, promotion interne, insertion et management de proximité.

La Direction des Ressources Humaines a pour mission de développer le capital humain pour accroître la qualité de service auprès des clients en animant les équipes Ressources Humaines des différentes sociétés. Sur ses domaines d'expertise, elle assure une fonction support et conseil auprès des managers. Cette organisation permet de capitaliser les forces de chaque société dans un contexte décentralisé.

La politique de formation permet à chacun de développer ses compétences tout au long de sa carrière et la promotion interne permet d'évoluer professionnellement au sein du Groupe.

En 2012, la Direction des Ressources Humaines a mis en place une nouvelle organisation en intégrant les activités Administration du Personnel et Paie afin d'assurer une meilleure cohérence dans le déploiement du Système d'Information Ressources Humaines.

Le développement des carrières

La formation et les parcours professionnels

Le Groupe SAMSE valorise la formation en mettant en œuvre des programmes en adéquation avec la stratégie du Groupe. La performance des collaborateurs repose sur le savoir-être et les compétences des femmes et des hommes du Groupe. Ce dernier met en place des parcours de formation pour accroître leurs expertises. Pour réaliser ces plans de formation, le Groupe dispose de budgets formation significatifs. En 2011, le budget représentait 2,40 % des charges de personnel hors charges sociales. Pour 2012, il correspond à 2,30 % des charges de personnel hors charges sociales. Les heures de formation n'ont pas pu être fournies du fait du changement récent de système d'information.

Le Groupe a investi dans des formations permettant de suivre les évolutions techniques du marché de la construction : construire BBC, étanchéité à l'air, RT 2012... En 2012, cent trente collaborateurs ont été formés sur la RT 2012.

Afin d'améliorer la performance commerciale, les chefs des ventes ont été formés à l'animation commerciale des Attachés Technico Commerciaux. Les collaborateurs de la société DORAS ont été formés au «Plan Marge» pour savoir défendre les marges.

En 2012, pour permettre à des collaborateurs de se former à leur futur métier de chef d'agence, le Groupe a conçu «CAMPUS» : un programme de formation axé sur le commerce, le management, la gestion et l'organisation. La première promotion a débuté en janvier 2013.

L'ensemble des sociétés du Groupe dispose d'un catalogue de formation, tant sur le commerce que sur le management, la gestion et la sécurité.

Un début de formation auprès des vendeurs de l'activité bricolage sur les «réflexes Développement Durable» a été initié mais n'a pas été poursuivi pour l'instant. Une formation des chefs de produits, spécifique sur cette thématique, est envisagée en 2013.

Par son centre de professionnalisation, le Groupe cherche à promouvoir la formation qualifiante (alternance) sur les métiers du négoce et du bricolage : quarante sept collaborateurs ont suivi ces programmes en 2012 (soit une hausse de 4 % par rapport à 2011). Le Groupe accueille aussi des jeunes en alternance sur d'autres cursus : onze alternants.

Le Groupe est partenaire de l'Association de Formation et d'Etudes du Négoce de Bois et de Matériaux de Construction (AFENBEM) qui élabore une politique de formation dynamique dans cette branche d'activité.

Des stages de connaissance de l'entreprise sont organisés pour faire découvrir le Groupe aux nouveaux entrants (cent quarante et un collaborateurs concernés en 2012) ainsi qu'un parcours d'intégration incluant formation et temps de découverte des activités.

Le Groupe cherche aussi à s'adapter aux métiers, aux exigences du commerce en créant de nouveaux métiers, de nouvelles compétences : dans les relations et besoins entre centres administratifs et négoce, dans la formation aux outils informatiques mis à disposition des négoce et dans une nouvelle gestion des ventes.

La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

Dans le cadre de la relation avec les collaborateurs, la Direction des Ressources Humaines encadre le processus des entretiens annuels et contrôle que ceux-ci soient effectués.

En 2012, la trame des entretiens a été rénovée pour correspondre à l'évolution des obligations législatives. Afin d'améliorer la qualité de ces entretiens, des fiches de postes avec des référentiels de compétences sont réalisées permettant au manager et au collaborateur de bien cibler les axes d'amélioration.

La période de réalisation des entretiens diffère selon les sociétés, par exemple, au sein de la société LA BOITE A OUTILS, ils sont menés en janvier pour les employés, sur février pour les agents de maîtrise et en mars pour les cadres.

Les mouvements de personnel en 2012

Les postes disponibles sont prioritairement pourvus en interne. Cette stratégie permet de favoriser la promotion interne des collaborateurs. Elle fonctionne au sein du Groupe, que les collaborateurs soient mobiles géographiquement ou non. Tous les postes disponibles sont publiés sur l'intranet du Groupe.

Régulièrement, des chauffeurs ou magasiniers deviennent commerciaux sédentaires, Attachés Technico-Commerciaux, chefs de rayon, chefs d'agence ou responsables de magasin. Des fiches métiers sont mises à leur disposition.

En 2012, le Groupe a comptabilisé un taux de turnover de 11,95 %.

La Direction des Ressources Humaines met en œuvre des solutions de recrutement externe innovantes, valorisant l'image de marque employeur : sites emplois, réseaux sociaux, relations écoles, forums emploi, partenariat actif avec Pôle Emploi... pour accompagner le Groupe dans son développement. Pour favoriser et faciliter la mobilité interne, une Charte Mobilité a été mise en œuvre en 2012.

L'axe du recrutement

Conscients que les talents sont une des pierres angulaires de la compétitivité du Groupe, celui-ci a mis en œuvre plusieurs actions significatives en vue d'améliorer le recrutement. Afin de gérer et de fidéliser les talents, il est nécessaire d'optimiser les ressources et l'organisation pour créer une plus grande interactivité. Cela concerne à la fois les outils mais aussi la dynamique d'échanges à l'intérieur comme à l'extérieur du Groupe.

Les nouvelles technologies s'imposent dans les méthodes de recrutement : l'avènement des médias sociaux donne lieu à plusieurs changements fondamentaux dans ce domaine.

En 2012, le Groupe a mis en place des dispositifs de présence sur le Web 2.0 avec un nouveau site «carrières» : www.groupesamserecrite.fr et des pages dédiées sur les réseaux sociaux pour valoriser l'image de marque Employeur et mettre en avant ses offres d'emplois sur les moteurs de recherche.

Les candidats suivent les actualités du Groupe sur internet. Le Groupe dispose d'un vivier de candidats avec lesquels il est possible d'entrer en relation de manière simple. Tout ceci grâce à un recrutement où la technologie est au service du sens et où l'égalité des chances et la diversité sont incluses

dans les modes de recrutement que le Groupe développe.

Le Système d'Information Ressources Humaines

En 2011, le Groupe a investi dans un logiciel intégré : PeopleNet édité par la société Méta4. La Direction des Ressources Humaines poursuit le développement du Système d'Information Ressources Humaines pour doter le Groupe d'outils de pilotage et de contrôle performants pour les managers : rémunérations, GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences), reporting et formation ; ces outils permettent de vérifier la fiabilité des informations mises à la disposition des managers.

Le management et la gestion de projets

Pour améliorer les processus de travail en équipe, le Groupe fait souvent travailler les groupes Projet en mode «Agile». Cette manière de travailler permet à chaque collaborateur de s'impliquer, d'être acteur des décisions et force de propositions. Des tableaux de management visuel sont installés au sein des services permettant à l'ensemble d'une équipe de suivre l'avancée du projet et de fluidifier les relations.

Le Groupe SAMSE est sponsor des journées «Agile Grenoble». Le Projet «Satisfaction Clients» mené par la société LA BOITE A OUTILS est particulièrement représentatif de ce fonctionnement «Agile» : deux cents collaborateurs participent à la mise en œuvre et au déploiement des actions sur 2012 et 2013.

La bonne qualité de la relation entre les managers et les collaborateurs est synonyme de performance : une très grande majorité des managers a participé à des formations d'animation d'équipe.

Le management dans l'activité bricolage porte sur deux axes qui améliorent :

- L'intégration des managers : création d'un «vivier» : pré-recrutement de cadres en parrainage dans les magasins. Huit à dix personnes sont formées à leur futur métier de manager sur une période de six à douze mois. Elles sont en CDI avec une période d'essai de sept mois. Deux postes de Directrice de magasin pourraient être pourvus par des femmes dans le cadre de ce «vivier».
- Leur proximité avec la Direction : le doublement du poste de management dans les magasins de plus de cinquante salariés, crée des tandems pouvant ainsi rester en dialogue constant avec la Direction.

Promouvoir l'égalité des chances et prévenir toutes les formes de discrimination

Valoriser la diversité des parcours, de culture et d'origine (notamment en faveur des catégories ayant un accès à l'emploi plus difficile : jeunes, seniors, handicapés).

Les valeurs d'engagement du Groupe

La Direction des Ressources Humaines porte les valeurs d'engagement du Groupe sur différents domaines : handicap, qualité de vie au travail, diversité, égalité professionnelle hommes/femmes, seniors. Le Groupe s'investit dans la promotion de la diversité au sein des équipes.

Age et ancienneté moyens

	2011	2012
Age moyen	39 ans	40 ans
Ancienneté	9 ans	9 ans

L'organisation du travail

Le travail des collaborateurs est organisé dans le cadre des durées légales du travail avec des modalités diverses selon les types d'activités, la saisonnalité des ventes en agence (plus marquée en région de montagne qu'en plaine) pour permettre le meilleur service à la clientèle mais aussi pour s'adapter au personnel (handicapé ou à temps partiel).

Chaque agence ou magasin constitue un établissement autonome doté de ressources propres. Mais chacun travaille aussi en réseau avec les établissements proches, permettant ainsi un parfait maillage du territoire, une synergie entre eux et une optimisation des ressources humaines.

Dans l'activité bricolage, des horaires élargis ont été mis en place pour éviter les horaires pendulaires et ainsi permettre de prendre en compte les besoins des salariés sur leurs horaires de travail. Certains magasins sont fermés les dimanches et les jours fériés. Cette décision de la Direction Générale, prise en accord avec les partenaires sociaux, est à contre-courant de ce qui se fait actuellement dans cette branche d'activité.

Pour permettre une meilleure gestion des congés d'été, les collaborateurs qui prennent leurs congés en dehors de la période du 15 juin au 15 septembre bénéficient d'une prime.

Cette mesure vise à réguler les remplacements en période estivale plus facilement ; les collaborateurs dont les enfants sont scolarisés peuvent prendre des congés en été.

La démarche diversité et ouverture

Le handicap

Le Groupe SAMSE a une démarche active en faveur de l'emploi des personnes handicapées, en termes de recrutement mais aussi de suivi, d'intégration et de maintien dans l'emploi. L'objectif est de permettre aux personnes handicapées de bénéficier d'aménagement de poste et d'un suivi spécifique afin de maintenir la qualité de leur environnement de travail sur le long terme.

Grâce à un travail de fond mené sur le terrain, la mission a pris du sens au sein du Groupe. Le personnel des magasins et des agences a pris en charge le projet. Il est aujourd'hui plus autonome sur le sujet. Plus d'une vingtaine d'embauches ont ainsi été réalisées depuis 2008, sur tous types de handicap : physique, sensoriel, maladie invalidante et handicap mental.

Les locaux du siège social SAMSE-LA BOITE A OUTILS de Grenoble (38), ont été mis en conformité en 2011 aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Le magasin de LA BOITE A OUTILS de l'Isle d'Abeau (38) a été aménagé pour permettre à l'un de ses collaborateurs handicapé d'accéder et travailler dans de bonnes conditions.

Le siège social SAMSE-LA BOITE A OUTILS de Grenoble (38) collabore avec des Centres d'Aide au Travail (CAT) qui œuvrent pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans le monde du travail, pour des prestations d'entretien d'espaces verts et pour procéder à l'envoi de courrier pour des campagnes de communication du Groupe.

Le Groupe SAMSE partenaire de Pôle Emploi

Afin d'optimiser les recrutements et favoriser l'embauche des demandeurs d'emploi, le Groupe et Pôle Emploi ont consolidé leur collaboration en signant un accord de partenariat en 2011, qui les engage à renforcer leur interactivité.

Il s'agit, pour le Groupe, de communiquer sur ses besoins en personnel. Pour Pôle Emploi, il s'agit d'informer les demandeurs d'emploi sur les opportunités du Groupe et de mobiliser ses partenaires pour la recherche des candidats. Des salons de l'emploi, dédiés au Groupe SAMSE, ont été organisés en 2012.

S pour Sauvegarde de l'environnement

S'engager dans une stratégie Bilan Carbone et sensibiliser nos collaborateurs aux enjeux environnementaux

La politique générale

La réalisation du bilan carbone a permis de lancer un plan d'actions qui donne une vision de sa politique générale en matière d'engagement pour l'environnement.

Le Groupe a une organisation transversale et chaque Direction prend en charge ses engagements et ses actions dans ce domaine.

<i>Axes</i>	<i>Engagements</i>	<i>Actions</i>
Transport	Réduire la consommation de carburant	Acheter des GPS pour les camions de livraison Renforcer le parc des camions aux normes Euro 5 Rationaliser les tournées de livraison Optimiser le chargement d'un camion Multiplier les «Pôles camions» par bassin économique, afin de faciliter les livraisons aux clients en mutualisant les camions Développer des plateformes logistiques plus régionalisées
Déplacements salariés - domicile - travail	Proposer des alternatives à la voiture	Créer un site de covoiturage Groupe pour faciliter ce mode de déplacement Signer des Plans Déplacement Entreprise PDE pour l'utilisation des transports en commun
- professionnels	Réduire la consommation de carburant	Référencer uniquement les véhicules légers les plus économes en carburant et CO ₂ pour sa flotte Limiter les déplacements en avion, privilégier le train, compenser ces déplacements Prioriser l'utilisation des modes de communication à distance : conférences téléphoniques, web-conférences et visio-conférences
Consommation - énergétique	Diminuer la consommation en énergie	Interdire toute enseigne lumineuse Sur-isoler les bâtiments neufs Installer des systèmes de chauffage plus économes Poser des systèmes d'éclairage moins énergivores Eviter la climatisation dans les sites neufs
	Devenir producteur d'énergie renouvelable	Equiper les toitures de centrales photovoltaïques Etudier la faisabilité de tout projet innovant sur la production de ce type d'énergie
- eau	Réduire la consommation en eau	Sensibiliser les collaborateurs aux éco-gestes pour limiter la consommation d'eau Installer des récupérateurs d'eau de pluie pour l'arrosage des espaces verts et pour l'utilisation dans les sanitaires
- déchets	Abaisser et mieux valoriser le volume des déchets	Suivre et réduire la quantité de déchets produits Trier rigoureusement les déchets Participer par incitation auprès des prestataires à la valorisation des déchets

Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions.

Ce sujet est développé au chapitre 3.4 du Document de Référence.

La sensibilisation des collaborateurs

Elle passe par des actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement :

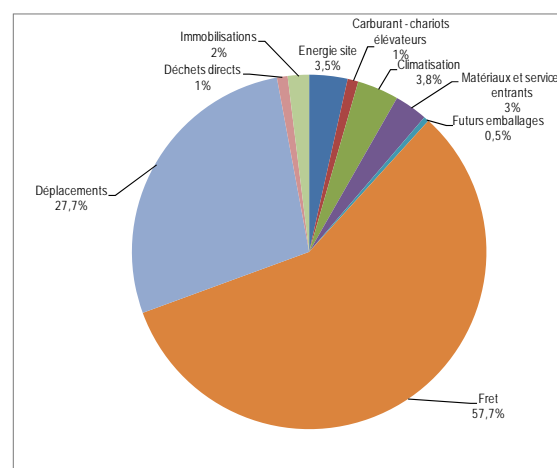
- atelier éco-gestes au bureau organisé au siège social de Grenoble (38),
- site de covoiturage du Groupe,
- publication dans le journal interne des actions de SAMSE en faveur de l'environnement,
- alternatives à la voiture pour les collaborateurs : signature du Plan Déplacement Entreprise de l'agglomération grenobloise, vélos électriques à disposition....
- semaine de la mobilité au siège social de Grenoble (38) : sensibilisation à l'éco-conduite, vingt neuf participants, gonflage des pneus offert aux «covoitureurs», révision des vélos offerte, quatorze participants,
- promotion de modes de communication à distance : conférences téléphoniques, web-conférences et visioconférences,
- la démarche «colibri» dans l'activité bricolage initiée en 2008 mettait en œuvre toute une communication sur les éco-gestes au travail par des autocollants sur les gestes d'économies d'énergie et une vidéo sur le tri des déchets en magasin.

Le changement climatique

Un premier bilan carbone partiel réalisé en 2010, est renouvelé chaque année en intégrant des sociétés supplémentaires.

L'évolution du périmètre ne permet pas d'avoir des données consolidées comparables. Pour une bonne fiabilisation des données, le bilan est réalisé pour l'année N-1, soit 2011.

Les rejets de gaz à effet de serre du Groupe s'élèvent pour l'année 2011, à 181 661 teq CO₂ (tonne équivalent CO₂), qui se répartissent par poste de la manière suivante :



Le Groupe, en signant en 2009 le Plan Climat Local en tant qu'entreprise privée, parmi soixante huit partenaires majoritairement publics, montre sa démarche volontaire dans ce domaine.

La société SWEETAIR FRANCE, une des filiales du Groupe, spécialiste des énergies renouvelables apporte des solutions alternatives pour produire de l'énergie et pour permettre de chauffer et de rafraîchir l'habitat, tout en faisant des économies d'énergie.

En juin 2012, la société SWEETAIR FRANCE a mis en place un partenariat avec un fabricant de panneaux photovoltaïques. Elle pose des toitures photovoltaïques (voir tableau ci-dessous pour 2012) et a installé cinquante systèmes de chauffage-climatisation par aérothermie et géothermie.

Localisation		Surface PV (m²)	Puissance générateur (kWc)	Economie de CO ₂ (T/an)	Production estimée (MWh/an)	Consommation électrique en nombre de foyers
Rhône-Alpes + PACA	9 grandes toitures photovoltaïques	3 550	530	544	641	183
	210 projets photovoltaïques particuliers	6 300	945	797	1040	297
	Total PV	9 850	1 475	1 341	1 681	480

Préserver l'environnement dans nos activités

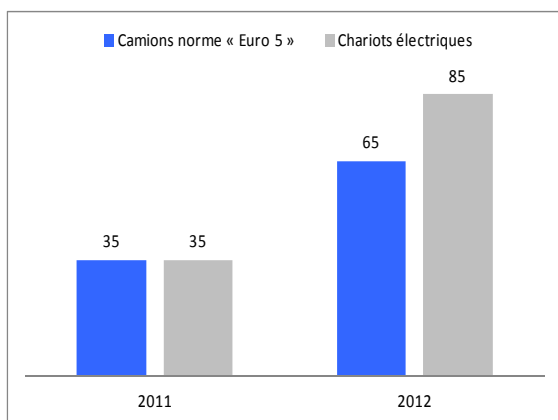
Réduire nos consommations, minimiser les impacts environnementaux dans nos constructions.

La pollution

Depuis la réalisation de son premier bilan carbone, le Groupe a fait le choix d'améliorer les performances de tout son matériel roulant en termes de CO₂ du fait de l'impact carbone.

Les camions et chariots de manutention

Le nombre de camions du Groupe en norme «Euro 5» et de chariots électriques de manutention a augmenté :



Le renouvellement des camions et l'augmentation des chariots électriques de manutention vont dans le sens d'une amélioration du parc en termes de CO₂ et de consommation en carburant qui était, en 2011, de 3 683 830 litres de gasoil pour les camions et de 630 444 litres de gasoil non roulant pour les chariots élévateurs.

La rationalisation des tournées d'approvisionnement auprès des clients et celles depuis la plateforme logistique de Brézins (38), l'utilisation des camions sur le trajet du retour et les cellules de transport mutualisé, sont des axes de travail à développer pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre du Groupe.

La flotte de véhicules légers

Chaque année, le Groupe renouvelle les véhicules en leasing, soit environ un tiers de la flotte par an, ce qui permet d'abaisser la consommation en CO₂ (source constructeurs) du fait des améliorations techniques sur les véhicules récents, de 121 g de CO₂ en moyenne par véhicule en 2011, à 117 g en moyenne par véhicule en 2012, avec 45 % des véhicules équipés de GPS.

La consommation en carburant pour 2011 s'élevait à 957 516 litres. Ces véhicules sont pour 95 % de marque française.

Le e-commerce

L'activité bricolage a lancé en 2011 le premier site internet de commerce de bricolage. Il représente aujourd'hui 0,6 % du chiffre d'affaires de cette branche.

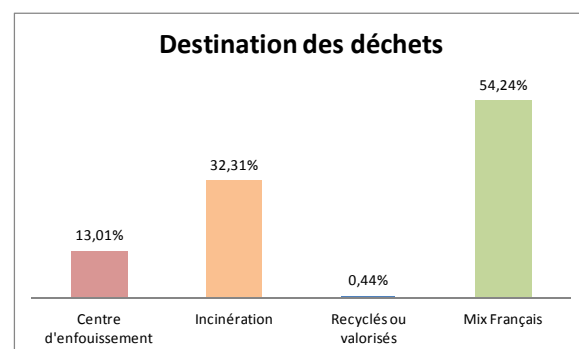
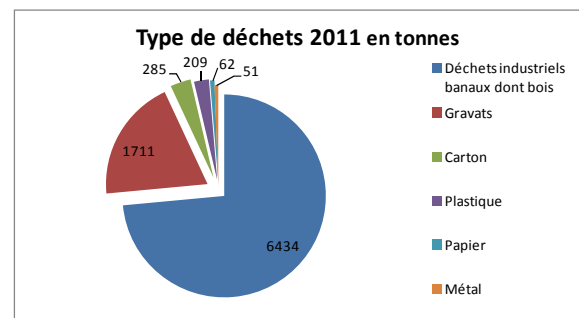
Son principal intérêt est de permettre aux clients de récupérer leur commande, soit par livraison, soit par l'intermédiaire de la poste, soit par un système «drive». Ce dernier permet aux personnes de venir éventuellement chercher les matériaux sur leur trajet domicile-travail. Les «drive» adossés aux magasins sont proches des grands axes routiers des agglomérations concernées.

Cette initiative a pour but de réduire la pollution en limitant les déplacements des clients.

Années	Expédition par la Poste	Récupération au « Drive »
2011	27,5%	69,9%
2012	32,0%	66,0%

La gestion des déchets

Pour la première année en 2011, le Groupe a répertorié ses déchets par type et par quantité pour un tonnage global de 8 752 tonnes. Il a également déterminé la destination de ceux-ci.



Des mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets ont été prises dans plusieurs domaines, sans politique complètement formalisée sur le sujet à ce jour :

- Produits ou matériaux livrés en vrac ou semi-vmc pour limiter la production de déchets.
- Favorisation de l'éco-conception des produits : moins d'emballages et de conditionnement.
- Dématérialisation des factures : en 2011, 400 000 factures d'achats hors fournisseurs divers et de transports de certaines sociétés du Groupe ont été dématérialisées soit 90 % du total. En 2012, 486 000 factures ont été dématérialisées soit 21,40 % de plus.
- Organisation de la collecte de DEEE par ECOSYSTEMES, d'ampoules et tubes par RECYLUM et de piles et accumulateurs par COREPILE. LA BOITE A OUTILS gère la collecte pour les sites importants, tandis que la plateforme centralise pour les sites de plus petite taille.

ECOSYSTEMES	2011	2012
Point de collecte		
Nombre d'Unités de Manutention (UM)	160,00	189,00
Producteur		
tonnage	79,20	146,47

RECYLUM	2011	2012
Point de collecte		
en kilogrammes	823	2 185
Producteur		
en unités	60 282	70 714

Pour les points de collecte, la hausse indique que les clients viennent davantage déposer leur DEEE ou ampoules.

En tant que producteur, l'augmentation s'explique par le choix de ne plus acheter une grande partie de la gamme chauffage par un intermédiaire mais directement en Asie.

- Récupération des palettes consignées pour limiter le nombre de déchets bois grâce à un partenariat en 2012 avec trois de nos fournisseurs IMERYS STRUCTURE, WIENERBERGER et TERREAL.
- En 2012, signature avec une vingtaine de prestataires d'un contrat pour la gestion des déchets type gravats, cartons... dans l'ensemble des agences. Un reporting régulier leur est demandé pour suivre au plus près cette nouvelle démarche.

- Instauration à la plateforme de Brézins (38), durant l'année 2012, d'un registre des déchets. Un suivi rigoureux de ses déchets chimiques : solides, organiques, inflammables est effectué.
- Création d'un stand réutilisable, recyclable et modulable réalisé en bois pour les participations aux salons. Les stands considérés comme obsolètes sont donnés à des organismes de formation professionnelle pour une seconde vie.
- Le mobilier obsolète du siège SAMSE-LA BOITE A OUTILS à Grenoble (38) est repris par l'association «LA RESSOURCE».
- Pas de distribution de catalogues dans l'activité bricolage, depuis plus de dix ans. Depuis 2009, les sacs plastiques ne sont plus à disposition des clients mais sont devenus payants soit une économie de deux millions de sacs par an.

L'utilisation durable des ressources

Les ressources naturelles ne sont pas inépuisables et en faisant le constat de sa consommation en énergie, en eau et en papier, le Groupe SAMSE a initié les premières démarches dans les énergies renouvelables, les économies d'énergie et la protection de la ressource bois avec les certifications FSC et PEFC obtenues pour le bois et ses dérivés que le Groupe commercialise.

Les consommations

Sources	unités	2011
Electricité	kwh	24 173 633
Gaz	Kwh-PCS	14 967 272
Fioul domestique*	litres	2 563 250

*chaudière

Les activités du Groupe sont peu génératrices en termes de consommation d'eau. La consommation porte sur les besoins des collaborateurs et des clients : sanitaires, douches, salle de repos et pour l'entretien des locaux.

En 2011, 28 225 m³ d'eau ont été consommés (pas de données 2012 car leur fiabilité est trop faible du fait de l'absence de certaines factures pour l'année complète). 5 % des sites, propriétés du Groupe, sont équipés de récupérateurs d'eau de pluie.

Le Groupe a consommé, pour l'année 2011, 117 tonnes de papier soit 79 tonnes de papiers et documents à l'enseigne des sociétés du Groupe, dont une partie est labellisée, et 38 tonnes de papier blanc non labellisé.

Les énergies renouvelables

Le Groupe a lancé des initiatives dans le domaine des énergies renouvelables :

- En installant des panneaux solaires pour produire de l'eau chaude sanitaire, 63 % des sites neufs ou réhabilités en 2012 en sont équipés ; ils produisent sur une année 1 500 litres d'eau chaude sanitaire.
- En installant des toitures photovoltaïques sur les sites soit 50 % des sites neufs ou réhabilités en 2012.

Année	Surface de panneaux (m ²)	Production électrique installée (kWc)
2011	9 941	715
2012	11 281	914

D'autres projets sont en cours sur 2013.

- En posant une chaudière bois dans l'agence de la société BOIS MAURIS ODDOS à Argonay (74), lors de sa réhabilitation en 2008, seul projet dans ce domaine à ce jour.
- Des plaquettes de bois stockées dans un silo de 80 m³ servent à alimenter la chaudière d'une puissance de 96 KW pour chauffer 1 630 m² de surface.

L'utilisation des sols

Le Groupe, dont le cœur d'activité est la vente de matériaux de construction pour des professionnels, vend notamment du bois : plusieurs essences, plusieurs usages, des dérivés. Il a donc initié une démarche afin que certains bois vendus, par ses filiales spécialistes bois d'abord, par ses sites multi-spécialistes ensuite, aient la certification FSC et PEFC.

Dès 2005, la société HENRY TIMBER a obtenu la certification FSC et l'a renouvelée en 2010. Cette même année, elle a également obtenu la certification PEFC. En 2011, trois agences de la société BOIS MAURIS ODDOS et neuf agences de la société SAMSE ont obtenu ces mêmes certifications FSC et PEFC. En 2012, toutes les agences de BOIS MAURIS ODDOS, SAMSE, BLANC MATERIAUX ont obtenu ces deux certifications, soit quatre vingt trois agences.

Par ailleurs, la société HENRY TIMBER a signé la charte environnementale d'achat et de vente de bois avec l'organisme «Le Commerce du Bois» et obtenu «une feuille» pour la performance générale de l'entreprise dans ces deux domaines en 2005.

Lors du dernier audit de 2011, elle est passée à «deux feuilles». En 2012, la société SAMSE a signé la même charte et a obtenu «trois feuilles».

Le Groupe a élaboré une charte en matière d'architecture et de construction des bâtiments du Groupe en l'axant sur les économies d'énergie et la préservation des matières premières et des ressources naturelles. Le Groupe majoritairement propriétaire et exploitant de ses sites, a établi en 2008 cette charte qui a pour but d'harmoniser les constructions et réhabilitations de sites en répondant à un objectif d'économies. Celle-ci n'est pas figée. Dès que de nouvelles techniques ou de nouveaux matériaux apparaîtront sur le marché, ils seront mis en œuvre sur le prochain chantier ; cela permettra ainsi de les tester et de constater s'ils répondent parfaitement en termes d'économie d'énergie, de recyclage ou de construction durable. Ils seront ensuite intégrés dans la charte.

La protection de la biodiversité

Le Groupe s'est retrouvé, au fil de son histoire, propriétaire de terres où la biodiversité est protégée du fait de leur classement en zone protégée ou du fait de leur nature même. La société BOIS MAURIS ODDOS possède deux hectares de terres situées en zone protégée à Argonay (74) : aucune exploitation humaine n'est possible pour protéger la zone de captage de l'eau potable de l'agglomération annécienne. A Saint Julien en Saint Alban (07), plus de trois hectares de sous-bois sont la propriété de la société SAMSE. Celui-ci se compose de feuillus et résineux, non exploités, permettant ainsi la préservation de la faune.

Pour la deuxième année, par une compensation carbone auprès d'Eco-act de 37 teq CO₂, le Groupe SAMSE a renouvelé son engagement envers le projet REDD KASIGAU CORRIDOR au Kenya.

Ce projet s'étend sur un territoire de deux cent mille hectares, haut lieu de la biodiversité où l'on trouve des espèces de mammifères en voie de disparition.

Les communautés locales sont accompagnées à travers la création de services (écoles, centres médicaux) et la création d'emplois (cent rangers ont pour mission d'empêcher le braconnage et l'installation illégale de pâturage pour l'élevage bovin dans le but de préserver la forêt, sa faune et sa flore ; mise en place d'une filière de produits de vêtements éco-responsables ; emplois pour la reforestation du Mont Kasigau, les activités et le tourisme agricoles).

E pour entreprise Engagée

Engagée auprès de ses clients

Respecter les intérêts de ses clients

Etre novateur pour répondre aux attentes de ses clients en partenariat avec ses fournisseurs, locaux de préférence.

Le Groupe, dans l'activité négoce, est aujourd'hui capable de fournir des matériaux qui conviennent à différents types de projets ; qu'il s'agisse d'une construction BBC (Bâtiment Basse Consommation) pour un particulier, d'un immeuble HQE (Haute Qualité Environnementale) ou de chantiers de réhabilitation, grâce à ses offres spécialistes dans une démarche commune : «Construire Positif». Le Groupe suit l'évolution rapide de la législation et des normes : RT 2012, BBC,... et collabore à des projets innovants. Il accompagne les clients sur le thème de la RT 2012 et participe sur ces thématiques, à des salons ou crée un site internet dédié comme la société GAMAG avec le site www.construire-maison-bbc.com afin de répondre aux problématiques de la construction performante.

La démarche «Construire Positif»

L'approche généraliste du Groupe SAMSE est le ciment de la polyvalence des équipes depuis bientôt cent ans. A partir de ses savoir-faire historiques, le Groupe se transforme pour répondre aux exigences d'un marché évolutif. La diversification stratégique des activités passe par une offre complète sur des segments nouveaux et pèse positivement sur des marchés d'avenir. Le Groupe rassemble toute son énergie pour «Construire Positif» et se préparer à la RT 2020. Il a, pour l'occasion créé sa première application iPhone/iPad du Groupe.

«Construire Positif» regroupe, au sein d'une démarche commune, quatre offres spécialistes. Se contenter de suivre la demande le conduirait à subir le marché. Le groupe SAMSE, résolument tourné vers l'initiative, se dote d'offres positionnées sur des marchés en mouvement. L'objectif est triple : créer une veille active, anticiper les demandes et bâtir des offres appropriées qui combinent désormais produits et services.

MOBOA

La marque Moba structure une offre de produits et de services dédiés aux constructions bois Bâtiment Basse Consommation (BBC). Dix sept agences du Groupe représentent cette marque.

Les solutions Moba sont adaptées à tous les modes constructifs, pour la construction neuve et les travaux de rénovation, d'extension ou de surélévation. Elle s'appuie sur une logistique chantier spécifique et sur un site internet www.moboa.fr, portail d'échanges qui met en relation ses clients partenaires avec des porteurs de projets. En 2012, quarante huit projets Moba ont été reçus, via le site du Groupe de dépôts de projets.

Dans le cadre de cette offre, à la demande des clients professionnels et pour répondre au rôle d'accompagnateur du changement que le Groupe se doit de tenir auprès de ses clients, des sessions de formation ont été mises en place qui se concentrent autour de deux objectifs principaux appliqués aux chantiers bois BBC : la thermographie et la mise en œuvre de l'étanchéité à l'air (reconnu par Effinergie). En 2012, huit sessions de formation ont été organisées, soit quarante cinq clients formés et vingt et un collaborateurs.

ISO-EXT

La marque Iso-Ext est l'offre de produits et services en isolation thermique par l'extérieur, pour les professionnels et les particuliers. Cette offre, conçue en partenariat avec les industriels, est constituée de solutions sous avis techniques ou en cours d'agrément CSTB (www.iso-ext.fr). Le référencement est axé sur une orientation métier pour mieux répondre aux besoins spécifiques des clients. Vingt quatre agences du Groupe sont, aujourd'hui, relais Iso-Ext. En 2012, dix neuf projets ont été réalisés (représentant 52 941 m²).

SWEETAIR

La marque Sweetair est une offre complète de produits et de services liés aux énergies renouvelables www.sweetair.fr. (chapitre 1.2 du Document de Référence).

RESEAU ENERGIE HABITAT

Réseau Energie habitat (REH) est une démarche nationale portée par un Groupement d'Intérêt Economique dont le Groupe SAMSE est l'un des membres fondateurs. Il a pour objet d'accompagner tous les projets de rénovation énergétique (www.reseau-energie-habitat.fr).

En 2012, Réseau Energie Habitat a consolidé ses actions d'accompagnement de projets globaux de rénovation, d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments existants et d'apport aux clients des réponses sur les postes de la rénovation énergétique, tout en guidant leur financement.

Cette même année, la première agence spécialisée a ouvert à Montpellier (34) et Réseau Energie Habitat a remporté le Trophée de «la meilleure performance commerciale» dans la catégorie négociants, trophée décerné par le Magazine Négoce (Groupe Le Moniteur).

L'accompagnement des clients

Sept rencontres techniques sur les thèmes de la RT 2012 et l'étanchéité à l'air ont été organisées en 2012. Trois cent trente personnes ont été sensibilisées sur ces sujets au cours de l'année, soit une moyenne d'environ quarante sept personnes par soirée.

Tout au long de l'année 2012, pour les clients professionnels, un plan d'accompagnement à la réglementation RT 2012 «En route vers la RT 2012» a été déployé consistant en trois modes de communication et de conseils sur le sujet :

- soixante dix sept totems d'informations ont été installés dans les agences,
- cent cinquante affiches en agences,
- neuf bulletins d'information réalisés en partenariat avec les industriels mettant en avant un produit, procédé en relation avec la RT 2012 (isolation, étanchéité à l'air, isolation thermique par l'extérieur). Un bulletin par mois (de mars à décembre) a ainsi été diffusé en agence et envoyé par courrier aux clients en compte (dix neuf mille cinq cents envois par mois).

La société M+ MATERIAUX qui a lancé en 2010 un Plan Performance Isolation (PPI) a créé une «Team BBC» réunissant professionnels du bâtiment, prescripteurs, industriels et forces commerciales. Dix huit entreprises clientes en ont bénéficié en 2012.

Cette même société a, depuis 2012, son premier centre expert BBC à Narbonne (11) qui comporte des maquettes de solutions BBC et des espaces SWEETAIR pour les solutions énergies renouvelables, Iso-Ext et REH. Elle a remporté le prix «spécial point de vente» lors des trophées du Négoce (Groupe Le Moniteur), grâce à ce centre expert.

L'agence SAMSE à Crolles (38) a organisé la semaine de la rénovation avec, chaque jour,

des nouveautés présentées par des partenaires industriels, selon les solutions produits pour améliorer la performance énergétique des chantiers.

Un salon a été organisé par la société DORAS pour l'ensemble de ses clients professionnels.

Il s'agit de la troisième édition du Salon 100 % Pros situé à Dijon (21) comprenant 9 500 m² d'exposition, quatre mille cinq cents visiteurs professionnels et deux cent cinquante fournisseurs présents.

D'autres sociétés du Groupe ont participé à des salons : ainsi M+ MATERIAUX, au salon de l'Economie d'Energie à Perpignan (66), GAMAG au salon Alespo et au salon de l'Habitat à Alès (30) et SAMSE au salon Montagne d'Energie à Embrun (05).

Pour améliorer la qualité de service et d'accompagnement des clients, une grande enquête satisfaction clients a été lancée ; cinq mille six clients de la société SAMSE ont été interrogés. Les résultats du baromètre ont été communiqués en 2012 afin de permettre à chaque agence d'améliorer ses notes sur les années à venir.

L'accompagnement de concert avec des fournisseurs locaux

Le Groupe a toujours entretenu des relations privilégiées avec ses fournisseurs locaux car il a toujours cultivé son appartenance à une région. C'est avec ces derniers qu'il collabore le plus pour apporter des solutions techniques, proposer des formations aux clients.

Le tableau ci-dessous indique le ratio des fournisseurs «régionaux» au sens de l'implantation des sociétés du Groupe, nationaux, européens et internationaux. Il traduit sa volonté de rester dans tous les domaines «régionaux».

	Activité négoce	Activité bricolage
	<i>ratio en pourcentage</i>	
Nationaux	78,60%	83,64%
dont régionaux	55,00%	24,94%
Européens	21,00%	11,17%
Internationaux	0,40%	5,19%

Engagée aux côtés de ses fournisseurs

Promouvoir la responsabilité sociétale de ses fournisseurs et sous-traitants

Achats écologiques, respect du droit du travail chez les fournisseurs du Groupe.

Les fournisseurs

Le Groupe offre un panel de produits respectueux de l'environnement, améliorant la performance énergétique d'un bâtiment.

En 2012, l'ensemble des négoce dispose de 12 700 références alors que tous les magasins de bricolage proposent à la vente 700 références de produits ou matériaux dans ces domaines.

Les fournisseurs de l'activité négoce, étant les leaders dans leur marché, souvent à la pointe de la technologie et répondant aux normes et aux spécificités de la RT 2012, le Groupe a décidé de s'appuyer sur eux en termes de formation auprès des équipes et des clients par le biais de réunions techniques. L'activité négoce a souhaité également faire évoluer ses plans de vente et de stock pour répondre au marché lié à la RT 2012. Le Groupe crée ainsi de la valeur partagée en impliquant les fournisseurs et les professionnels du bâtiment dans sa démarche d'entreprise responsable.

C'est pourquoi, en 2013, le Groupe va adresser, à l'ensemble de ses fournisseurs représentatifs, un questionnaire portant sur le respect des règles du droit du travail selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et sur leur positionnement à ce sujet. Les réponses seront ensuite collectées pour être répertoriées et restituées. Cette première démarche va dans le sens d'un engagement du Groupe en matière de politique d'achat «sociétale».

La sous-traitance

Le Groupe recourt très peu à la sous-traitance. Des prestataires peuvent être amenés à faire appel à celle-ci :

- Lors de la construction ou de la réhabilitation des sites. Le marché de travaux encadre strictement ce recours.
- Dans le domaine du transport, soit pour la livraison aux clients, soit depuis les plateformes logistiques jusqu'aux sites.

Engagée auprès d'autres parties prenantes

Adopter une démarche d'entreprise citoyenne

En 2012, le Groupe a alloué un budget de 690 K€, pour soutenir de nombreux projets humanitaires, associatifs, sportifs et culturels.

Que ce soit dans un but associatif, humanitaire, sportif ou culturel, l'esprit de partenariat guide les actions du Groupe à tous les niveaux de son organisation.

Il souhaite donner la priorité à un travail d'équipe et partager avec ses partenaires la vision et la réalisation d'un projet collectif quelque soit son domaine. Une première randonnée cycliste s'est déroulée en 2012, à Saint Hilaire du Rosier (38), réunissant des fournisseurs, des clients, des collaborateurs et leur famille.

Le sens humanitaire

En 2007 l'enseigne DORAS a créé l'association AMBATOMANGA qui initie des actions humanitaires touchant à l'éducation et à la construction dans des pays en voie de développement ou des zones défavorisées. Elle mobilise son énergie autour d'un grand projet à Madagascar : la réhabilitation de maisons anciennes situées dans le domaine de l'école FJKM AMBATOMANGA, pour proposer, aux professeurs issus de la capitale, des logements modernes et confortables leur permettant de passer la semaine sur le site de l'école.

En 2009, les salariés du Groupe SAMSE ont créé l'association POUR CONSTRUIRE, ayant pour but de soutenir, développer ou participer directement à des projets à caractère humanitaire.

Après avoir aidé l'association ASMAE-Sœur Emmanuelle à fonder une cellule de Psychomotricité au Caire en Egypte, l'association a soutenu en 2012 le centre WEMA, qui accueille depuis 1993 des jeunes filles maltraitées à Mombasa, au Sud du Kenya.

Ce centre héberge et soutient les adolescentes en leur apportant éducation, formation professionnelle et soutien psychologique. 15 000 € de dons ont été récoltés auprès des clients, des fournisseurs et des collaborateurs du Groupe. Cette somme leur a permis d'acheter et d'aménager un bus scolaire itinérant pour aller à la rencontre des enfants qui habitent à plus de 10 kms du centre. Une partie a également été utilisée pour changer la toiture du centre qui contenait de l'amiante.

Le magasin de LA BOITE A OUTILS à Echirolles (38) fournit du matériel à prix préférentiel à l'association ENERGIES SANS FRONTIERES. Ainsi en 2010, des matériaux pour la réhabilitation d'un bâtiment à Haïti, en 2011, des boîtes à outils électriciens pour le Cameroun et en 2012, de l'outillage pour Haïti ont été donnés à cette association.

Le sponsoring

Le sport transmet des émotions et des valeurs qui sont proches de celles du Groupe : engagement individuel et collectif, partage des succès et des échecs, dépassement de soi, esprit d'équipe. C'est pourquoi, le Groupe s'associe aux équipes qui portent haut et fort les couleurs de son territoire comme les équipes de hockey sur glace de Grenoble (38), de Briançon (05), les équipes de football de Dijon (21), Evian-Thonon-Gaillard (74), Grenoble (38), Auxerre (89), Sochaux (25), Quétigny (21), Montceau les Mines (71), Pontarlier (25), Paray le Monial (71), Saint Geosmes (52), les équipes de rugby de Grenoble (38), Saint Etienne de Saint Geoirs (38), Dijon (21), Nevers (58), Nuits Saint Georges (21), Le Creusot (71), Pontarlier (25), les équipes de Hand-ball de Chambéry (73), Valence (26), Le Pouzin (07), Dijon : (21) les équipes de basket de Dijon (21) et Chalon sur Saône (71).

Depuis 2011, le Groupe est parrain d'évènements sportifs : la course de ski-alpinisme Pierra Menta (73), la coupe de la fédération de ski alpin à Courchevel (73), le club de natation de Seyssinet et Sassenage NAT2S (38), la course pédestre Ekiden à Grenoble (38) et le Tour de la Nièvre (58). Il a également soutenu le comité de Ski Sport Adapté CSAC, une équipe féminine qui a participé au Trophée Roses des sables au Maroc et le club cycliste de Dijon (21).

Le mécénat

En 2011, le Groupe a été partenaire de l'association DES VALLEES ET DES COEURS pour le projet de la MAISON DES PARENTS RONALD MAC-DONALD. Il a fourni des matériaux qui ont contribué à l'édification de leur neuvième Maison, qui a vu le jour à La Tronche (38). La mission de la MAISON DES PARENTS consiste à recréer l'univers familial en proposant un logement aux familles des enfants hospitalisés.

En 2012, le Groupe a parrainé l'extension du refuge du Goûter. Ce symbole international de l'alpinisme, le refuge du Goûter, situé à 3 835 mètres d'altitude sous le Mont-Blanc, deviendra un modèle de

bâtiment basse consommation en haute montagne, respectant les caractéristiques HQE. Sa réhabilitation a représenté un défi de haut niveau et a requis des hommes qualifiés, capables d'œuvrer dans des conditions climatiques extrêmes.

Le Groupe SAMSE s'est engagé dans ce projet, d'une part en apportant son soutien financier mais aussi en fournissant des matériaux par l'intermédiaire des enseignes SAMSE à Annecy (74) et BOIS MAURIS ODDOS à Argonay (74).

A l'image du Groupe qui souhaite porter dès à présent ses équipes vers les orientations contenues dans les RT 2012 et 2020, le refuge du Goûter constitue un projet pilote, préfigurant une nouvelle génération de refuges à faible impact environnemental, étudié dans sa démarche de conception globale et intégrée.

La société LA BOITE A OUTILS a fourni du matériel et de l'outillage à l'association «UN TOIT POUR TOUS» pour lui permettre de rénover des logements sur l'agglomération grenobloise. En 2013, ce partenariat sera étendu à d'autres villes de Rhône-Alpes.

Depuis plusieurs années le Groupe soutient, par une participation financière, le centre culturel grenoblois MC2, au programme éclectique en musique, danse et théâtre.

Le mécénat culturel et solidaire répond régulièrement aux demandes d'associations, dans toute la zone géographique d'implantation du Groupe.

Développer l'engagement sociétal

Contribuer au développement humain et économique des régions où le Groupe est présent.

Le Groupe a adopté une stratégie qui vise à se développer en restant centré sur son cœur de métier et en gardant un concept d'implantation et de commercialisation «à taille humaine».

L'impact territorial, économique et social

Il contribue au développement local par le versement des impôts locaux à hauteur de 3 794 K€ et le versement de la taxe d'apprentissage, uniquement à des écoles situées dans la zone d'implantation géographique des sites du Groupe. La somme de 3 492 K€ a ainsi pu être partagée. Cela correspond à quatre vingt dix écoles pour la société SAMSE.

Le Groupe favorise l'emploi et le développement local, sur ses territoires d'implantation, en participant de manière très active aux salons de recrutement régionaux (quatorze salons en 2012) et en communiquant sur les réseaux sociaux. En partenariat avec deux groupements (GEIQ et GE BEST), la plateforme de Brézins, a embauché cinq collaborateurs en CDI au cours des deux dernières années.

La société DORAS, au cours de l'exercice 2012, a ouvert et donc créé des emplois sur les sites d'exploitation de Delle (90) avec deux collaborateurs, Paray Le Monial (71) avec cinq collaborateurs, Saulieu (21) avec deux collaborateurs. Le rachat d'un fonds de commerce à Boz (01) a permis le maintien de l'emploi de quatre collaborateurs. Deux emplois ont été créés à la suite du rachat d'éléments de fonds de commerce de la société CHARPENTE MIELLE à Longvic (21).

L'impact sur les populations riveraines et locales

Le Groupe participe à différentes actions sur son territoire d'implantation dans des domaines variés comme la journée de présentation du monde de l'entreprise et des métiers dans des lycées, écoles... (cent mille entrepreneurs), la Nuit de l'orientation, des conférences sur les nouvelles technologies, les évolutions du monde de la construction et des produits, des émissions de télévision sur différents thèmes (économie, recrutement), l'accueil de stagiaires écoles et de personnes dans le cadre de parcours de réinsertion professionnelle.

Le Groupe a participé à trois émissions «TOUS ENSEMBLE», émission de TF1 où des personnes en détresse personnelle se voient offrir la rénovation de leur logement. Des agences du Groupe, proches géographiquement de ces projets, ont fourni des matériaux et ont ainsi, par leurs actions, permis de se rapprocher des riverains.

La participation à des projets associatifs locaux

Deux collectes de sang ont été organisées au siège SAMSE en 2012. Depuis 2003, ces dons de sang réalisés sur le lieu de travail permettent de faire participer les collaborateurs en leur évitant de se déplacer. Cette formule a permis de fidéliser les donateurs.

La société SAMSE a participé à l'association SOLIDACTION en 2012 (réinsertion de travailleurs en grande difficulté).

Dans l'activité bricolage, toute participation financière inférieure à 1 000 € versée par un magasin pour soutenir une ou des associations locales, se fait directement sans aval de la Direction Générale. Cette règle permet ainsi de faire des petites actions en local qui créent des liens avec les parties prenantes : riverains, collectivités publiques.

Pour le négoce, la gestion décentralisée dans ce domaine laisse aux agences une grande autonomie dans la conduite de leurs actions financières en soutien aux parties prenantes locales.

Note méthodologique

Certaines rubriques obligatoires du décret n'ont pas été évoquées :

- La répartition des effectifs par zone géographique semble peu pertinente car l'activité du Groupe s'exerce sur le territoire français uniquement et majoritairement sur la région Sud Est de la France.
- La fréquence et la gravité des accidents du travail et les maladies professionnelles ont été exclues car ces données ne sont pas disponibles de manière consolidées.
- L'élimination du travail forcé et obligatoire et l'abolition effective du travail des enfants ont été exclues car le Groupe, n'étant implanté qu'en France, respecte les règles du droit du travail qui interdisent le travail forcé ou obligatoire et celui des enfants. Toutefois, pour 2013, un questionnaire va être adressé aux fournisseurs du Groupe sur le respect des règles de l'OIT pour s'assurer de leur conformité par rapport à ces règles.
- Les mesures de prévention de l'air, la réduction et la réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement ont été exclues car l'activité non industrielle du Groupe, a peu d'impact dans ces domaines.
- La prise en compte des nuisances sonores et autres formes de pollution en dehors de celles liées au gaz à effet de serre ont été écartées car elles ne sont pas significatives dans l'activité du Groupe.
- Les actions en faveur des droits de l'homme : le rayon d'actions et d'engagements du Groupe se limite au territoire français où les droits de l'homme sont respectés. Toutefois, pour 2013, un questionnaire va être adressé aux fournisseurs du Groupe sur le respect des règles de l'OIT pour s'assurer de leur conformité par rapport à ces règles.

Les indicateurs de la RSE du Groupe SAMSE exercice 2012

<i>Grenelle 2 article 225</i>		<i>GRI 3.1.</i>	<i>Page</i>
Indications à rapporter			
Périmètre de reporting et intégration des entités significatives	Samse, Doras, Claude Matériaux, M+ Matériaux, Lignières, Gamag, Sonzogni, Blanc Matériaux, Bois Mauris Oddos, Ets Henry, Scierie Jourdan, Scierie et Séchoirs du Dauphiné, Les Comptoirs du Bois Associés, Christaud, Célestin Matériaux, Log Eau, BTP Distribution, Transports Schwartz, Remat, Cléau, Outimat, Sweetair France, La Boîte à Outils, Entrepôt du Bricolage Froment, Comptoir Froment, TC-HP et Get Electric.	3.5 à 3.11	toutes

Informations sociales

Emplois

Effectif total	<p>Descriptif : salariés liés à l'employeur par un contrat de travail en cours d'exécution ou suspendu à l'occasion de congés ou de maladie et ce, quelle que soit la nature de ce contrat</p> <p>Modalités de collecte : retraitement de données du logiciel People Net Meta 4, collecte manuelle non gérée dans ce système</p> <p>Système d'information utilisé : People Net</p> <p>Exclusion : les salariés extérieurs à l'entreprise ne sont pas pris en compte (intérimaires, stagiaires, salariés appartenant à une entreprise extérieure)</p> <p>Spécificités : à répartir par sexe, âge, type de contrat, ancienneté et temps de travail (temps plein / temps partiel)</p> <p>Circuit de validation : DRH</p>	LA 1	82
Répartition des salariés par sexe	<p>Descriptif : à partir de l'effectif total au 31 12 2012</p> <p>Modalités de collecte : retraitement de données du logiciel People Net Meta 4, collecte manuelle non gérée dans ce système</p> <p>Système d'information utilisé : People Net</p> <p>Exclusion : cf. effectif total</p> <p>Circuit de validation : DRH</p>	LA 1	82
Répartition des salariés par âge	<p>Descriptif : moyenne d'âge établie à partir de l'effectif total au 31 12 2012</p> <p>Modalités de collecte : retraitement de données du logiciel People Net Meta 4, collecte manuelle non gérée dans ce système</p> <p>Système d'information utilisé : People Net</p> <p>Exclusion : cf. effectif total</p> <p>Spécificités : la pyramide des âges n'a pas pu être fournie pour 2012 du fait du changement récent de SI</p> <p>Circuit de validation : DRH</p>	LA 1	87
Répartition des salariés par zone géographique	Indicateur non pertinent car le Groupe n'est présent que sur le territoire français	LA 1	-
Embauches et départs	<p>Descriptif : taux de turn-over</p> <p>Modalités de collecte : cela comprend les licenciements, démissions, ruptures conventionnelles, fins de périodes d'essais, départs à la retraite, décès divisés par l'effectif moyen mensuel en CDI</p> <p>Système d'information utilisé : People Net</p> <p>Circuit de validation : DRH</p>	LA 2	86
Rémunérations	<p>Descriptif : montant global, pourcentage du chiffre d'affaires et charges salariales</p> <p>Modalités de collecte : bilan consolidé</p> <p>Source : service consolidation</p>	EC1 & EC5	82
Evolution des rémunérations	<p>Descriptif : comparatif des données ci-dessus</p> <p>Modalités de collecte : bilan consolidé</p> <p>Source : service consolidation</p>	EC1 & EC5	82

Organisation du travail

Organisation du temps de travail	<p>Descriptif : selon la législation française du Code du travail et les accords "Temps de travail"</p> <p>Circuit de validation : DRH</p>	LA	87
Absentéisme	<p>Descriptif : répartition du nombre de jours d'absence pour les salariés liés à l'employeur par un contrat de travail en cours d'exécution selon le motif, à partir de l'effectif total au 31 12 2012</p> <p>Modalités de collecte : retraitement de données du logiciel People Net Meta 4, collecte manuelle non gérée dans ce système</p> <p>Système d'information utilisé : People Net</p> <p>Exclusion : les jours de congés payés et jours fériés. De même, les salariés extérieurs à l'entreprise ne sont pas pris en compte (intérimaires, stagiaires, salariés appartenant à une entreprise extérieure)</p> <p>Circuit de validation : DRH</p>	LA7	82

<i>Grenelle 2 article 225</i>		<i>GRI 3.1</i>	<i>Page</i>
Relations sociales			
Organisation du dialogue social	Descriptif : respect de la législation française en la matière Spécificités : 100 % des salariés sont couverts par la convention collective Circuit de validation : DRH	LA 4	82-83
Bilan des accords collectifs	Descriptif : accords collectifs signés en 2012 Circuit de validation : DRH	LA 5	83
Santé & sécurité			
Conditions de santé et de sécurité au travail	Descriptif : liste des actions Modalités de collecte : année 2012 Circuit de validation : Directeur Juridique	LA 6 & LA 8	84
Bilan des accords signés avec les organisations syndicales en matière de santé & sécurité au travail	Modalités de collecte : année 2012 Circuit de validation : Directeur Juridique	LA 9	84
Fréquence et gravité des accidents du travail	Exclusion : ces informations ne sont pas disponibles de manière consolidée. Elles sont trop partielles	LA 7	-
Maladies professionnelles	Exclusion : ces informations ne sont pas disponibles de manière consolidée. Elles sont trop partielles	LA 7	-
Formation			
Politiques mises en œuvre en matière de formation	Modalités de collecte : année 2012 Système d'information utilisé : déclaration 2483, catalogue formation dans le SIRH, programmes et convocations aux formations Circuit de validation : DRH	LA 11	85
Nombre total d'heures de formation	Descriptif : pourcentage des charges de personnel hors charges sociales Source : bilan consolidé Spécificité : les heures de formation ne peuvent pas être données en 2012 du fait du changement récent de SI	LA 10	85
Egalité de traitement			
Mesures prises en faveur de l'égalité hommes/femmes	Descriptif : accord sur l'égalité homme/femme Circuit de validation : DRH	LA 14	82
Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	Descriptif : actions mises en œuvre Modalités de collecte : année 2012 Système d'information utilisé : vidéos-témoignages sous-titrés pour les malentendants sur le site www.groupesamserecrite.fr Circuit de validation : DRH	LA 13	87
Politique de lutte contre les discriminations	Descriptif : actions mises en œuvre Modalités de collecte : année 2012 Système d'information utilisé : site de recrutement, page ouverture/diversité, participation à des forums emploi Pôle Emploi Circuit de validation : DRH	LA 13	86
Promotion et respect des stipulations des conventions OIT		LA & HR	
Respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	Descriptif : respect de la législation française en la matière Circuit de validation : DRH	HR 5, LA 4 & LA 5	83
Elimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession	cf. politique de lutte contre les discriminations	HR 4, LA 13 & LA 14	86
Elimination du travail forcé ou obligatoire	Exclusion : le Groupe n'étant implanté qu'en France, il respecte les règles du droit du travail français qui exclut le travail forcé ou obligatoire	HR 6 & HR 7	-
Abolition effective du travail des enfants	Exclusion : le Groupe n'étant implanté qu'en France, il respecte les règles du droit du travail français qui exclut le travail des enfants	HR 6	-
Informations environnementales			
Politique générale en matière environnementale			
Organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales	Descriptif : détail du plan d'action dans le cadre du bilan carbone et du plan climat local cf. adaptation aux conséquences du changement climatique Spécificités : un plan d'action qui peut évoluer dans le temps pour étoffer sa démarche sur les questions environnementales	Approche Managériale	88
Actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	Descriptif : listes des actions menées en faveur de la formation et de l'information des salariés Modalités de collecte : actions sur l'année 2012 Système d'information utilisée : intranet, logiciel, animations Circuit de validation : responsable RSE > Direction Générale Références documentaires : news intranet, affiches de communication		89

<i>Grenelle 2 article 225</i>		<i>GRI 3.1.</i>	<i>Page</i>
Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	Le détail figure page 65 du Document de Référence	EN 30	65
Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement (sauf risque de préjudice)	Le détail figure page 65 du Document de Référence	EN 28 & EC 2	65

Pollution et gestion des déchets

Mesures de prévention, réduction et réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	<p>Descriptif : mesures de prévention de rejets dans l'eau et le sol au moment de la construction des sites</p> <p>Modalités de collecte : charte de construction et de conception</p> <p>Source : service technique</p> <p>Les exclusions portent sur les mesures de prévention dans l'air, la réduction et réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol car l'activité du Groupe a un faible impact</p> <p>Circuit de validation : responsable service technique > Direction Générale</p>	EN 22, EN 23, EN24 & EN 26	92
Mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	<p>Descriptif : quantifier en tonnes la production de déchets du Groupe, donner le ratio de leur destination, lister les actions mises en place pour prévenir recycler et éliminer les déchets autant ceux liés à l'activité que ceux que les clients peuvent générer</p> <p>Modalités de collecte : sur l'année civile 2012</p> <p>Source : service achats pour DEEE et divers services</p> <p>Exclusion : pas de donnée chiffrée pour M+ Matériaux, Gamag, Blanc Matériaux et Célestin Matériaux</p> <p>Spécificités : pas de référent pour traiter du volet déchets, réduction et recyclage des déchets d'où les informations disparates</p> <p>Circuit de validation : prestataires > service achat bricolage pour partie</p> <p>Références documentaires : fichiers excel ou autres</p>	EN 22	90-91
Prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	<p>Descriptif : pollution liée à l'activité du Groupe en terme de CO₂</p> <p>Modalités de collecte : sur une année civile 2012 comparée à N-1</p> <p>Source : service pôle matériel (camions, chariots), flotte VL, e-commerce</p> <p>Exclusion d'autres typologies de pollution car elles ne sont pas significatives pour l'activité du Groupe</p> <p>Spécificités : en terme de carburants, seules les données 2011 ont pu être consolidées. Les données flotte VL ne concernent pas La Boîte à Outils, M+ Matériaux, Doras, Cléau. Les données e-commerce portent uniquement sur l'activité bricolage</p> <p>Circuit de validation : services pôle matériel, flotte VL, e-commerce</p> <p>Références documentaires : tableaux excel</p>	EN 25	90

Utilisation durable des ressources

Consommation d'eau	<p>Descriptif : eau consommée en m³</p> <p>Modalités de collecte : 12 mois équivalent à l'année civile 2011</p> <p>Source : factures</p> <p>Exclusion : ne prend pas en compte l'eau récoltée par les récupérateurs d'eau de pluie</p> <p>Spécificités : circuit de validation : contrôle de gestion ou comptabilité > service bâtiment</p> <p>Références documentaires : factures et tableau excel</p>	EN 8	91
Mesures prises pour améliorer l'efficacité dans l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	<p>Descriptif : ratio de sites neufs ou réhabilités avec des récupérateurs d'eau de pluie et la capacité totale</p> <p>Modalités de collecte : sur les années civiles 2011 et 2012</p> <p>Source : service technique</p> <p>Spécificités : non concerné par les restrictions d'eau. Usages limités aux besoins sanitaires, arrosage de végétaux extérieurs et pour le fonctionnement des systèmes de sécurité incendie</p> <p>Circuit de validation : responsable service technique</p>	EN 8, EN 9, EN 10 & EN 21	91
Consommation de matières premières	<p>Descriptif : tout type de papier consommé en tonnes</p> <p>Modalités de collecte : sur l'année civile 2011</p> <p>Système d'information utilisé : fichier bilan carbone</p> <p>Spécificités : ne prend en compte que le papier comme matière première car les activités du Groupe ne consomment pas d'autres matières premières</p> <p>Circuit de validation : contrôle de gestion</p> <p>Références documentaires : factures et tableau excel</p>	EN 1	91
Mesures prises pour améliorer l'efficacité dans l'utilisation des matières premières	<p>Descriptif : les mesures prises pour réduire la consommation de papier, son tri et son recyclage</p> <p>Modalités de collecte : sur l'année civile 2011</p> <p>Source : divers services et prestataires de collecte de papier, cf. gestion des déchets ci-dessus</p> <p>Exclusion et spécificités : pas de référent pour traiter du volet déchets, réduction et recyclages des déchets</p> <p>Circuit de validation : divers services et prestataires de collecte de papier</p>		91

<i>Grenelle 2 article 225</i>		<i>GRI 3.1.</i>	<i>Page</i>
Consommation d'énergie	<p>Descriptif : consommation d'électricité en kWh, de gaz en kWh-PCS, de fioul ou gasoil en litres</p> <p>Modalités de collecte : 12 mois équivalent à l'année civile 2011</p> <p>Système d'information utilisé : fichier bilan carbone</p> <p>Exclusion : pas de donnée pour M+ Matériaux sur l'électricité, le gaz et le fioul</p> <p>Spécificités : comprend toutes les consommations de carburant pour des sources fixes ou mobiles hors exclusion prévue ci-dessus</p> <p>Circuit de validation : contrôle de gestion et comptabilité</p> <p>Références documentaires : factures et fichier excel</p>	EN 3 & EN 4	91
Mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	<p>Descriptif : ratio de sites neufs ou réhabilités avec des installations de panneaux solaires, des toitures photovoltaïques (leur surface en m²) et de chaudière bois ainsi que leur capacité de récolte en litres ou de production d'énergie en kwc</p> <p>Modalités de collecte : sur les années civiles 2011 et 2012</p> <p>Source : service technique et société Sweetair France</p> <p>Exclusion : ne prend pas en compte l'énergie économisée ou la réduction des besoins mais seulement l'énergie produite ou récoltée</p> <p>Circuit de validation : services et sociétés concernés</p> <p>Références documentaires : descriptif projet et tableau excel</p>	EN 5, EN 6 & EN 7	92
Utilisation des sols	<p>Descriptif : nombre de points de vente où le bois peut être certifié FSC et PEFC et les sociétés signataires de la charte environnementale d'achat et de vente de bois avec Le Commerce du Bois</p> <p>Modalités de collecte : comparer 2011 et 2012 en nombre d'agences ayant reçu la certification</p> <p>Source : responsable de l'activité bois</p> <p>Circuit de validation : organisme certificateur > responsable de l'activité bois</p> <p>Références documentaires : attestations</p>	EN 25	92

Le changement climatique

Rejets de gaz à effet de serre	<p>Descriptif : la quantité de consommation et d'émission de GES en tonnage équivalent CO₂</p> <p>Modalités de collecte : sur l'année civile 2011</p> <p>Système d'information utilisé : fichier bilan carbone</p> <p>Exclusion : Samse garage Chateauvieux, La Boite à Outils S.A.V. Voglans, Get Electric et Sweetair France ne font pas partie du bilan carbone</p> <p>Spécificités : pas de données pour M+ Matériaux sur l'électricité, le gaz, le fioul et les déchets, de Gamag, Blanc Matériaux et Celestin Matériaux pour les déchets. Pas de comparatif par rapport aux années précédentes car les données consolidées n'existent que depuis 2011</p> <p>Circuit de validation : contrôle de gestion ou comptabilité ou responsable collecte en filiales > responsable du bilan carbone</p> <p>Références documentaires : factures, tableau excel</p>	EN 16 & EN 17 & EN 19 & EN 20	89
Adaptation aux conséquences du changement climatique	<p>Descriptif : les actions mises en œuvre au sein du Groupe pour s'engager vis à vis du changement climatique</p> <p>Modalités de collecte : rappel des actions des années antérieures (toujours en cours) et des nouvelles en 2012</p> <p>Source : service communication ou autres et Direction Générale</p> <p>Spécificités : impossible de se limiter à une année. Les actions sont lancées une année mais sont poursuivies et doivent être pérennes pour répondre aux adaptations</p> <p>Circuit de validation : service communication ou autres > responsable du bilan carbone > Direction Générale</p> <p>Références documentaires : engagements écrits externes ou internes</p>	EN 18 & EC 2	88

Protection de la biodiversité

Mesures prises pour préserver et développer la biodiversité	<p>Descriptif : lister les sites en propriété étant proches de zones protégées ou de sites riches en biodiversité ou d'engagements en matière de projet compensation carbone</p> <p>Modalités de collecte : sites répertoriés, données 2012</p> <p>Source : service immobilier, services techniques et sécurité, fichier bilan carbone</p> <p>Spécificités : les produits répertoriés dangereux sont stockés dans des lieux fermés (locaux à poudre et liants) avec dalle au sol. Les cuves à fioul peuvent être enterrées ou aériennes. Pas de stratégie, action en cours et plan futur de gestion des impacts sur la biodiversité</p> <p>Circuit de validation : services immobiliers, services techniques et sécurité > Direction Générale</p> <p>Références documentaires : titres de propriété, documents administratifs, attestation de compensation</p>	EN 11 à 15	92
---	---	------------	----

Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable

Impact territorial, économique et social de l'activité de la société

En matière d'emploi et de développement régional	<p>Descriptif : nombre de création ou maintien d'emplois</p> <p>Modalités de collecte : année 2012</p> <p>Système d'information utilisée auprès des personnes qui créent les nouveaux établissements ou qui gèrent les rachats de sociétés et de fonds de commerce</p> <p>Circuit de validation : responsable droit des sociétés > Direction Générale</p> <p>Références documentaires : actes juridiques</p>	EC 8 & EC 9	97
Sur les populations riveraines ou locales	<p>Descriptif : participation à des projets associatifs locaux et différentes animations locales</p> <p>Modalités de collecte : articles de communication sur le sujet en 2012</p> <p>Source : service communication</p> <p>Spécificités : les projets associatifs ne sont pas tous répertoriés car l'autonomie de gestion de chaque site fait que l'information ne remonte pas encore systématiquement</p> <p>Circuit de validation : service communication et marketing > Direction Générale</p> <p>Références documentaires : journaux internes, tous supports de communication</p>	EC 1 & EC 6	96-97

Relations avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société (NB: parties prenantes)

Conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations	<p>Descriptif : liste des actions auprès des clients et des actionnaires</p> <p>Modalités de collecte : année 2012</p> <p>Source : service marketing et actionnariat</p> <p>Circuit de validation : service marketing et actionnariat > Direction Générale</p>	4.14 à 4.17	93-95 et 80
Actions de partenariat ou de mécénat	<p>Descriptif : liste et montant global des participations dans le cadre de sponsoring, mécénat et partenariat</p> <p>Modalités de collecte : articles de communication sur le sujet</p> <p>Source : services communication et comptable</p> <p>Circuit de validation : services communication et comptable > Direction Générale</p> <p>Références documentaires : journaux internes, tous supports de communication</p>	EC 1 & 4.11 à 4.13	96

Sous-traitance et fournisseurs

Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	<p>Descriptif : la part de fournisseurs régionaux, nationaux, européens et internationaux</p> <p>Modalités de collecte : données 2012</p> <p>Source : services achats négoce et bricolage</p> <p>Spécificités : pour le service achat négoce, le calcul du nombre de fournisseurs a été réalisé à partir des fournisseurs qui ont un contrat de BFA soit les 20/80 du référencement actuel</p> <p>Mise en place d'un questionnaire auprès des fournisseurs pour savoir s'ils respectent les règles de l'OIT. Ce courrier sera adressé en 2013</p> <p>Circuit de validation : services achats > Direction Générale</p> <p>Références documentaires : tableau excel</p>	EC 6, HR 2 & HR 5 à 7	94
Importance de la sous-traitance et prise en compte de la RSE dans les relations avec les fournisseurs et sous-traitants	<p>Descriptif : expliquer les cas de recours à la sous-traitance</p> <p>Modalités de collecte : informations pour l'année 2012</p> <p>Source : services techniques, pôle matériel, plateforme logistique</p> <p>Spécificités : la sous-traitance reste limitée</p> <p>Circuit de validation : services techniques, pôle matériel, plateforme logistique > responsable juridique</p> <p>Références documentaires : contrats de sous-traitance</p>	3.6 & 4.14	95

Loyauté des pratiques

Actions engagées pour prévenir toute forme de corruption	<p>Descriptif : liste des actions engagées pour prévenir toutes formes de corruption</p> <p>Modalités de collecte : actions en cours sur l'année 2012</p> <p>Source : services trésorerie et audit interne</p> <p>Spécificités : il existe des règles déontologiques et des contrôles réguliers décentralisés au sein des régions</p> <p>Circuit de validation : services trésorerie et audit interne > Direction Générale</p>	SO 2 à 4, SO 7 & SO 8	80
Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	<p>Descriptif : nombre de produits référencés respectueux de l'environnement, améliorant la performance énergétique d'un bâtiment</p> <p>Modalités de collecte : année 2012</p> <p>Source : services achats négoce et bricolage</p> <p>Circuit de validation : services achats > Direction Générale</p> <p>Références documentaires : tableau excel</p>	PR 1 & PR 2	95
Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme	Exclusion le rayon d'action et d'engagement du Groupe se limite au territoire français où les droits de l'homme sont respectés	HR	-

A la demande du Groupe SAMSE, SGS ICS a procédé à la vérification des informations figurant dans le rapport de gestion établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012, en vertu du décret n°2012-557 du 24 avril 2012 relatif aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale, portant sur l'application de l'article 225 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 et de l'article 12 de la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012 qui ont modifié l'article L. 225-102-1 du code de commerce.

La responsabilité de SGS ICS consiste à attester de la présence dans le rapport de gestion de toutes les informations prévues à l'article R.225-105-1, à exprimer un avis motivé portant, d'une part sur la sincérité des informations et, d'autre part, sur les explications données par la société sur l'absence de certaines informations et à indiquer les diligences mises en œuvre pour accomplir sa mission de vérification.

NATURE ET PORTÉE DE LA VERIFICATION

La mission de SGS ICS a consisté à :

- Prendre connaissance de l'exposé des orientations en matière de développement durable du Groupe SAMSE, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société, et de ses engagements sociétaux, et des actions qui en découlent.
- Comparer la liste des informations mentionnées dans le rapport de gestion 2012 du Groupe SAMSE avec la liste prévue à l'article R.225-105-1 et signaler, le cas échéant, les informations omises et non assorties des explications prévues au troisième alinéa de l'article R.225-105.
- Vérifier la mise en place par la société d'un processus de collecte visant à l'exhaustivité et la cohérence des informations mentionnées dans le rapport de gestion et d'identifier les irrégularités.

SGS ICS constate que le Groupe SAMSE prend en compte le référentiel GRI en matière sociale et environnementale pour la publication de ses indicateurs et l'a pris en considération dans sa mission de vérification.

DILIGENCES

SGS ICS a conduit sa mission en menant des entretiens auprès des personnes concernées par la collecte, la validation et la publication des données quantitatives et informations qualitatives auprès du Groupe SAMSE et de deux de ses filiales en France, (LA BOITE A OUTILS et DORAS), ainsi que sur quatre sites (Agence SAMSE de Crolles, Agence DORAS Chenove 6, l'Entrepôt du bricolage de Comboire et la plateforme logistique de Brézins). SGS ICS a revu la fiabilité des procédures de contrôle interne et des systèmes d'agrégation des données et des informations, auprès des filiales et sur chacun des sites.

- Pour les données chiffrées, nous avons procédé par sondage, vérification des formules de calcul et rapprochement des données avec les pièces justificatives sur douze indicateurs sélectionnés au regard de leur pertinence (conformité à la loi et prise en compte du secteur d'activité), leur fiabilité, leur neutralité et leur exhaustivité. Des contrôles aléatoires ont été réalisés sur les données quantitatives et qualitatives en phase finale de consolidation.
- Les assertions sur les indicateurs retenus ont fait l'objet de tests de cheminement, de cohérence et de matérialité.
- Un auditeur a été affecté à cette mission de vérification.

Outre les interviews et réunions auprès des équipes impliquées dans le processus de collecte, de validation et de publication des données et des informations, une présentation de la mission a été faite à la Direction Générale, et des entretiens ont été menés auprès, de la présidence de LA BOITE A OUTILS, du contrôle interne, de la Direction des Ressources Humaines, de la Direction Marketing, de la Direction des Achats, de la Direction Administrative et Financière, de la Direction Comptable, de la Direction des Systèmes d'Information et Méthodes, de la Direction Juridique et du Service Développement-immobilier.

DECLARATION D'INDEPENDANCE ET DE COMPETENCE

SGS est le leader mondial de l'inspection du contrôle, de l'analyse et de la certification. Reconnu comme la référence en termes de qualité et d'intégrité, SGS emploie plus de 75000 collaborateurs, et exploite un réseau de plus de 1 500 bureaux et laboratoires à travers le monde.

SGS ICS est la filiale française détenue à 100% par le Groupe SGS. SGS ICS déclare que sa mission et son avis ont été élaborés en toute indépendance et impartialité vis-à-vis du Groupe SAMSE et que les travaux menés ont été conduits en adéquation avec le code d'éthique du Groupe SGS et conformément aux bonnes pratiques professionnelles d'un organisme tiers indépendant.

Les vérificateurs sont habilités et mandatés sur chaque mission sur la base de leurs connaissances, expériences et qualifications.

COMMENTAIRES

- Le Reporting 2012 s'inscrit dans une démarche de progrès par rapport à l'exercice précédent, avec des données quantitatives affinées et des informations qualitatives pertinentes au regard de l'activité du Groupe SAMSE.
- Certains indicateurs du Bilan Carbone® devront toutefois faire l'objet d'une révision afin d'en améliorer la pertinence et la cohérence, et ainsi fiabiliser leur consolidation.

ATTESTATION ET AVIS MOTIVE

Sur la base de l'exposé des orientations en matière de développement durable du Groupe SAMSE, des conséquences sociales et environnementales liées à ses activités, de ses engagements sociétaux et des diligences mises en œuvre,

- Nous attestons que les informations mentionnées dans le rapport de gestion 2012 sont conformes à la liste prévue à l'article R.225-105-1 et que les exceptions ont été dûment motivées.
- Nous déclarons n'avoir pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la sincérité des informations mentionnées dans le rapport de gestion 2012.

Fait à Arcueil, le 25 mars 2013
Le Directeur Technique d'Inspection,
Moncef BOURKAIB
SGS ICS France
29 avenue Aristide Briand
F- 94111 ARCUEIL Cedex
Téléphone + 33 (0) 1 41 24 88 56
Fax + 33 (0) 1 73 01 71 29
www.sgs.com

1.6 Informations sur le capital

1.10.1 Conditions

Les modifications du capital et des droits respectifs des actions sont effectuées conformément aux prescriptions légales.

1.10.2 Montant du capital et droits de vote

Le capital social est de 3 458 084 € au 31 décembre 2012, divisé en 3 458 084 actions de 1 € de

nominal chacune, totalement libérées. Le nombre de droits de vote attachés aux 3 458 084 actions composant le capital social au 31 décembre 2012 est de 6 238 087.

1.10.3 Capital potentiel

Il n'existe aucun instrument financier pouvant engendrer la création d'actions nouvelles à la date de rédaction du Document de Référence.

1.10.4 Evolution du capital sur les cinq dernières années

Date	Nature de l'opération	Nombre d'actions Emises	Nombre d'actions Total	Augmentation de capital	Capital après opération
30.12.2008	Augmentation de capital dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions de 2003	15 650	3 388 346	15 650 €	3 388 346 €
31.12.2009	Augmentation de capital dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions de 2003	53 741	3 442 087	53 741 €	3 442 087 €
25.08.2010	Augmentation de capital dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions de 2003	15 997	3 458 084	15 997 €	3 458 084 €

1.10.5 Evolution de la détention du capital au cours des trois derniers exercices

	2 012				2011		2010	
	Actions détenues	% du capital	Droits de vote	% droits de vote	% du capital	% droits de vote	% du capital	% droits de vote
Nominatifs :								
- DUMONT INVESTISSEMENT	1 743 329	50,41	3 484 838	55,86	50,40	56,24	50,36	57,28
- CRH EUROPE BV	-	-	-	-	-	-	15,93	18,15
- CRH FRANCE DISTRIBUTION	730 640	21,13	1 461 280	23,43	21,13	23,58	5,20	5,92
- CM-CIC INVESTISSEMENT	182 725	5,28	365 450	5,86	5,28	5,18	5,29	4,85
- REDWOOD DEVELOPPEMENT	99 292	2,87	198 584	3,18	2,87	3,21	2,87	3,26
- DIVERS	138 877	4,02	258 810	4,15	3,91	4,17	5,74	3,38
Sous-total	2 894 863	83,71	5 768 962	92,48	83,59	92,38	85,39	92,84
Porteurs :								
- FCP CENTIFOLIA	148 000	4,28	148 000	2,37	4,28	2,38	4,28	2,44
- FCP STOCK PICKING FRANCE	64 650	1,87	64 650	1,04	1,78	0,99	1,81	1,01
- REDWOOD DEVELOPPEMENT	5 500	0,16	5 500	0,09	0,16	0,09	0,16	0,10
- AUTO-DETENTION	94 096	2,72	-	-	2,74	-	2,03	-
- DIVERS	250 975	7,26	250 975	4,02	7,45	4,16	6,33	3,61
Sous-total	563 221	16,29	469 125	7,52	16,41	7,62	14,61	7,16
Total	3 458 084	100,00	6 238 087	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

1.10.6 Détention du capital social et droits de vote au 31 décembre 2012

	2 012			
	Actions Détenues	% du capital	Droits de vote	% droits de vote
Nominatifs :				
- DUMONT INVESTISSEMENT	1 743 329	50,41	3 484 838	55,86
- CRH FRANCE DISTRIBUTION	730 640	21,13	1 461 280	23,43
- CM-CIC INVESTISSEMENT	182 725	5,28	365 450	5,86
- REDWOOD DEVELOPPEMENT	99 292	2,87	198 584	3,18
- DIVERS	138 877	4,02	258 810	4,15
Sous-total	2 894 863	83,71	5 768 962	92,48
Porteurs :				
- FCP CENTIFOLIA	148 000	4,28	148 000	2,37
- FCP STOCK PICKING FRANCE	64 650	1,87	64 650	1,04
- REDWOOD DEVELOPPEMENT	5 500	0,16	5 500	0,09
- AUTO-DETENTION	94 096	2,72	-	-
- DIVERS	250 975	7,26	250 975	4,02
Sous-total	563 221	16,29	469 125	7,52
Total	3 458 084	100,00	6 238 087	100,00

La société, peut dans les conditions réglementaires, demander à tout moment à l'organisme chargé de la compensation des titres, le nom ou la dénomination sociale, la nationalité et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres Assemblées d'actionnaires, ainsi que le nombre de titres détenu par chacun d'eux.

A la demande de la société, l'enquête TPI du 31 décembre 2012 a permis de recenser 794 actionnaires. Le nombre total des droits de vote existant est de 6 238 087.

La société SAMSE est contrôlée par la société DUMONT INVESTISSEMENT, société Holding créée à l'occasion du R.E.S. (Rachat de l'Entreprise par les Salariés) en 1988.

Bien que la société soit contrôlée, l'organisation et le mode de fonctionnement des organes de Direction, d'Administration et des Comités contribuent à l'exercice d'un contrôle équilibré et à la gestion des conflits d'intérêts. En effet :

- le Comité d'Audit, instance collégiale qui se prononce sur des problématiques comptables, est présidé par une personne non actionnaire majoritaire,
- la règle au sein de la société est de nommer un membre indépendant au Conseil de Surveillance et au sein des Comités spécialisés,
- les fonctions de Direction et d'Administration ont été dissociées entre le Directoire et le Conseil de Surveillance.

Les principaux actionnaires de la société DUMONT INVESTISSEMENT sont les suivants :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Salariés + FCPE | <input type="checkbox"/> Famille Doras |
| 862 742 actions soit 51,10 % | 100 057 actions soit 5,93 % |
| <input type="checkbox"/> Famille Joppé | <input type="checkbox"/> Sté Redwood Développement |
| 372 171 actions soit 22,04 % | 97 094 actions soit 5,75 % |
| <input type="checkbox"/> Famille Bériot | <input type="checkbox"/> Ets René de Veyle |
| 104 439 actions soit 6,19 % | 89 586 actions soit 5,31 % |
| | <input type="checkbox"/> Divers |
| | 57 453 actions soit 3,40 % |

Déclarations de franchissement de seuil

Au cours de l'exercice 2012, notre société n'a été informée d'aucun franchissement de seuil légal ou statutaire.

Actionnariat salarié

SAMSE développe l'actionnariat salarié depuis de nombreuses années.

Les salariés ou anciens salariés ont acquis, au titre de la participation des salariés, antérieurement au 31 décembre 1987, 29 179 actions SAMSE représentant 0,84 % des 3 458 084 actions composant le capital social au 31 décembre 2012 (les salariés sont principalement actionnaires de la société Holding DUMONT INVESTISSEMENT).

1.10.7 Autorisations financières

Les autorisations financières ci-dessous sont consenties par l'Assemblée Générale des actionnaires au bénéfice du Directoire.

Assemblée générale	Résolution	Nature	Durée de l'autorisation et expiration	Plafond du montant nominal maximum
17/05/2011	7ème	Attribution d'actions gratuites	38 mois 17 juillet 2014	0,29 % du capital
11/05/2012	12ème	Achat par la société de ses propres actions	18 mois 10 novembre 2013	10 % du capital
11/05/2012	13ème	Réduction du capital par annulation d'actions	18 mois 10 novembre 2013	10 % du capital

Seule l'autorisation consentie à la société, d'acheter ses propres actions a été utilisée par le Directoire au cours de l'exercice.

1.10.8 Titres existants donnant accès au capital

Il n'existe aucun titre donnant accès au capital à la date de rédaction du Document de Référence.

1.10.9 Rachat d'actions

L'Assemblée Générale du 11 mai 2012 a renouvelé les autorisations données à la société de procéder à des rachats d'actions.

Dans le cadre de ces autorisations, la société a maintenu son contrat de liquidité.

Au cours de l'exercice 2012, la société a acquis 12 027 actions au cours moyen de 53,74 € via son programme de rachat d'actions et 22 348 titres au cours moyen de 60,16 € via son contrat de liquidité ; par ailleurs, au travers de ce même contrat de liquidité, elle a procédé à la vente de 23 252 titres au cours moyen de 58,71 €.

Dans le cadre du programme de rachat d'actions, elle a attribué aux bénéficiaires du plan d'attribution d'actions gratuites n°1, 11 820 actions au cours de 57,71 €.

A la clôture de l'exercice, son portefeuille de titres était ainsi constitué de 94 096 actions propres, dont

4 406 acquises au titre du contrat de liquidité (solde) et représentant 2,72 % du capital social.

La valeur comptable de ce portefeuille s'établissait à 5 014 393,98 € et sa valeur de marché à 4 999 320,48 €. Le montant des frais de négociation pour les achats effectués sur l'année 2012 s'élevait à 1 934,99 €.

L'Assemblée Générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 se prononcera aux fins d'autoriser le Directoire, pendant une période de dix huit mois, à acheter des actions de la société dans le cadre des dispositions de l'article L 225-209 du Code de commerce par le biais de la cinquième résolution.

Le descriptif de programme de rachat qui sera soumis à ladite Assemblée Générale est détaillé ci-après.

. Nombre de titres et part du capital détenus par la société

Au 31 décembre 2012, le capital de SAMSE était composé de 3 458 084 actions de même catégorie de 1 € de valeur nominale.

A cette date, la société détenait 94 096 actions propres, soit 2,72 % du capital.

. Objectifs du programme de rachat d'actions

Dans le cadre du programme de rachat d'actions, les achats seront effectués en vue de :

- l'animation du marché du titre au travers d'un contrat de liquidité établi conformément à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
- la cession ou l'attribution d'actions aux salariés du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment en cas d'exercice d'options d'achat d'actions ou d'attribution gratuite d'actions existantes, ou par cession et/ou abondement dans le cadre d'une opération réservée aux salariés,
- la remise d'actions à l'exercice de droits attachés à des titres donnant accès au capital de la société,
- la conservation des actions en vue de leur remise ultérieure (à titre d'échange ou de paiement ou autre) dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- la mise en œuvre de toute pratique de marché qui viendrait à être reconnue par la loi ou par l'Autorité des Marchés Financiers,
- l'annulation de tout ou partie des titres ainsi rachetés, sous réserve de l'autorisation de réduire le capital social donnée par l'Assemblée Générale.

. Part maximale du capital que la société se propose d'acquérir

La part maximale du capital dont le rachat est soumis à autorisation de l'Assemblée Générale des actionnaires est de 10 % du nombre total d'actions composant le capital, étant précisé que cette limite s'apprécie à la date des rachats afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Compte tenu du nombre d'actions déjà détenues s'élevant à 94 096 (soit 2,72 % du capital), le nombre maximum d'actions pouvant être achetées sera de 251 712 actions (soit 7,28 % du capital) sauf à céder ou à annuler les titres déjà détenus.

. Prix maximal d'achat et montant maximal des fonds pouvant être engagés

Le prix maximal d'achat serait de 120 € par action.

A titre indicatif, compte tenu des 3 458 084 actions composant le capital social au 31 décembre 2012, le rachat ne pourrait porter que sur 251 712 actions, ce qui représenterait un investissement théorique maximal de 30 205 440 €.

. Modalités de rachat

Les actions pourront être achetées à tout moment, dans les limites que pourrait permettre la réglementation boursière, par tous moyens, et par des interventions sur le marché.

. Durée du programme

Le présent programme pourra être mis en œuvre pendant une période de dix huit mois à compter de la date de l'Assemblée Générale du 29 avril 2013, soit jusqu'au 28 octobre 2014.

**Opérations effectuées dans le cadre du programme autorisé et renouvelé par l'Assemblée Générale du
11 mai 2012**

Situation au 31 décembre 2012

Pourcentage du capital auto-détenu de manière directe ou indirecte	2,72
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	0,00
Nombre de titres détenus en portefeuille	94 096
Valeur de marché du portefeuille au 31 décembre 2012 (en €)	4 999 320,48
Valeur comptable du portefeuille au 31 décembre 2012 (en €)	5 014 393,98

1.10.10 Nantissement sur les actions de la société et sur celles détenues par SAMSE

Aucun titre SAMSE n'est nanti.

SAMSE n'a consenti aucun nantissement sur les titres de ses filiales.

1.7 Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 59 785 € correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Par conséquent, l'impôt supporté en raison des dites dépenses et charges, s'élève à 19 928 €.

1.8 Sanctions pour pratiques anticoncurrentielles

En application des dispositions de l'article L 464-2, I, al. 5 du Code de commerce, nous vous informons que la société n'a fait l'objet d'aucune injonction ou sanction pécuniaire pour des pratiques anticoncurrentielles prononcées par l'Autorité de la concurrence.

1.10.11 Titres non représentatifs de capital

SAMSE n'a émis ni part de fondateurs ni certificat de droits de vote.

1.10.12 Pacte d'actionnaires

Il n'existe aucun pacte entre actionnaires, aucune convention entre actionnaires.

1.9 Frais de recherche et de développement

Notre société n'a consacré aucun frais en matière de recherche et de développement sur l'exercice 2012.

1.10 Perspectives 2013

Le Groupe affiche sa volonté forte de profiter du rebond attendu de l'activité dès que les conditions de marché seront de nouveau favorables.

Le Groupe aborde l'année 2013 de manière sereine, tout en étant prudent, compte tenu du contexte économique.

1.11 Observations du Comité d'Entreprise

Conformément à l'article L 2323-7 du Code du travail, tous les documents ont été soumis aux membres du Comité d'Entreprise qui n'ont formulé aucune observation.

